



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

## Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 10-14 juin 2019

---

Distribution: générale	Point 8 de l'ordre du jour
Date: 5 avril 2019	WFP/EB.A/2019/8-A/3/DRAFT
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

---

## Projet de plan stratégique de pays — Guinée-Bissau (2019-2024)

Durée du projet	1 <sup>er</sup> juillet 2019-30 juin 2024
Coût total pour le PAM	61 610 662 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité femmes-hommes*	3

\* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

### Résumé

La République de Guinée-Bissau est un pays à faible revenu et à déficit vivrier qui se heurte à d'importants problèmes de développement malgré les perspectives économiques qu'offrent l'agriculture, la pêche, le tourisme et l'extraction minière. Depuis son indépendance en 1973, le pays peine à se doter d'une gouvernance et d'une équipe dirigeante stables. Faute de stabilité politique, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est encore plus difficile à assurer dans le pays, en particulier pour les enfants, les femmes rurales, les personnes âgées, les personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose et les personnes handicapées. La sécurité alimentaire est en outre fragilisée par les conséquences du changement climatique, comme les inondations, les précipitations irrégulières et les pluies diluviennes.

---

#### Coordonnateurs responsables:

M. A. Dieng  
Directeur régional  
Afrique de l'Ouest  
courriel: [abdu.dieng@wfp.org](mailto:abdu.dieng@wfp.org)

Mme K. Kawaguchi  
Directrice de pays  
courriel: [kiyomi.kawaguchi@wfp.org](mailto:kiyomi.kawaguchi@wfp.org)

Le Gouvernement de Guinée-Bissau a établi un plan stratégique et opérationnel pour 2015-2025, *Terra Ranka*<sup>1</sup>, qui privilégie le développement du capital humain grâce à l'amélioration de l'éducation, des services de santé et de la protection sociale. Le PAM est un partenaire de confiance, qui fournit une assistance technique et financière à l'appui de l'action menée par le Gouvernement dans les domaines suivants: nutrition, repas scolaires, suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition, préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise.

Faisant fond sur l'expérience acquise et les partenariats, le plan stratégique de pays pour 2019-2024 est articulé autour de cinq effets directs stratégiques. Tant les approches contribuant à faire évoluer les relations entre les sexes que la question de l'inclusion des personnes handicapées seront prises en compte dans tous les domaines. Au titre de l'effet stratégique 1, un plan d'intervention d'urgence immédiate coordonné par le Gouvernement sera établi conjointement, sur la base des enseignements tirés des chocs précédents.

Au titre de l'effet direct stratégique 2, les activités de repas scolaires utilisant la production locale appuyées par le PAM seront élargies et les capacités des pouvoirs publics seront renforcées en vue du passage à un programme national géré par le Gouvernement. Cet effet direct complètera l'effet direct stratégique 4, qui consiste à fournir un appui aux femmes et aux jeunes agriculteurs en renforçant leur capacité à fournir des produits alimentaires aux écoles, ce qui favorisera leur accès à de nouveaux marchés (les écoles) et la hausse de leurs revenus et sera accompagné de possibilités de formation.

Le PAM continuera d'aider le Gouvernement et ses partenaires à mettre en œuvre la politique nationale de nutrition au titre de l'effet direct stratégique 3 et, dans ce cadre, privilégiera la communication visant à faire évoluer la société et les comportements aux fins de la prévention du retard de croissance, le traitement de la malnutrition aiguë modérée et l'assistance nutritionnelle aux personnes vivant avec le VIH ainsi qu'à leur ménage. Le PAM appuiera le renforcement des capacités des institutions nationales en vue de la formulation et de la mise en œuvre efficaces et équitables de filets de protection sociale, de programmes de sécurité alimentaire et de nutrition, et de mécanismes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise au titre de l'effet direct stratégique 5.

Le présent plan stratégique de pays est harmonisé avec les résultats stratégiques du PAM 1, 2, 3 et 5; les constatations et les recommandations issues de l'examen stratégique national Faim zéro; *Terra Ranka*; et le Plan-cadre de partenariat des Nations Unies pour la Guinée-Bissau pour 2016-2020<sup>2</sup>.

## Projet de décision\*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la Guinée-Bissau (2019-2024) (WFP/EB.A/2019/8-A/3), pour un coût total pour le PAM de 61 610 662 dollars É.-U.

---

<sup>1</sup> Gouvernement de Guinée-Bissau. 2015. Plan stratégique et opérationnel pour 2015-2025, "*Terra Ranka*". Résumé disponible à l'adresse: [http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DCD/DAC/RD\(2015\)15/RD2&docLanguage=En](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DCD/DAC/RD(2015)15/RD2&docLanguage=En). *Terra Ranka* signifie "nouveau départ [pour le] pays" en créole de Guinée-Bissau. Dans d'autres pays ce type de document correspond en général aux plans nationaux de développement.

<sup>2</sup> Le Plan-cadre de partenariat des Nations Unies pour la Guinée Bissau est l'équivalent du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement arrêté en accord avec les gouvernements dans d'autres pays.

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## 1. Analyse de la situation

### 1.1 Contexte national

1. La population de Guinée-Bissau se compose de personnes d'ethnies, de groupes de langue, de cultures et de religions diverses. Classé au 177<sup>ème</sup> rang selon l'Indice de développement humain de 2017, le pays compte parmi les pays les plus pauvres du monde. L'espérance de vie moyenne est de 57,8 ans (56 ans pour les hommes et 59,5 ans pour les femmes); 70 pour cent de la population vit avec moins de 2 dollars É.-U. par jour et 33 pour cent vit en situation d'extrême pauvreté avec moins de 1 dollar par jour<sup>3</sup>. Plus de 50 pour cent des personnes de plus de 15 ans sont analphabètes, avec une grande disparité entre les hommes (45 pour cent) et les femmes (71 pour cent).
2. Depuis son indépendance en 1973, le pays peine à se doter d'un gouvernement stable et à assurer son développement. Mis à mal par la gouvernance instable, l'impunité généralisée et la dépendance à l'égard d'une seule culture de rente, la noix de cajou, le pays a été le théâtre de quatre coups d'État réussis (le dernier en date remontant à 2012) et de 16 tentatives de coups d'État présumés. Depuis l'élection démocratique de 2014, le Président a démis six premiers ministres et dissous cinq gouvernements pour des motifs divers. Les femmes sont très largement sous-représentées à l'assemblée nationale et au sein du Gouvernement. Une loi exigeant que les femmes occupent au moins 36 pour cent des sièges de l'assemblée nationale a été votée en août 2018 et promulguée en décembre 2018. Des élections législatives ont été conduites avec succès le 10 mars 2019 et une réforme constitutionnelle visant à remédier aux problèmes structurels qui compromettent la stabilité gouvernementale est en cours.
3. Les femmes et les filles sont plus particulièrement exposées à la violence, aux abus, à la discrimination et à l'injustice car le système judiciaire ne dispose pas des capacités nécessaires pour garantir l'application des mesures de protection axées sur la problématique femmes-hommes, et les femmes ne sont guère représentées au sein du système judiciaire traditionnel local. Certains groupes ethniques dissuadent les filles d'aller à l'école, les obligent à abandonner leurs études pour cause de mariage et de grossesses précoces, pratiquent les mutilations génitales féminines et restreignent la participation des femmes et des filles aux prises de décisions dans les ménages et les communautés et à la vie politique. Selon l'enquête en grappes à indicateurs multiples de 2014, 28 pour cent des filles sont enceintes avant d'avoir 18 ans<sup>4</sup>. La prévalence des mutilations génitales féminines est de 45 pour cent chez les femmes et les filles âgées de 15 à 49 ans, et de 30 pour cent chez les filles âgées de 0 à 14 ans. Ces mutilations sont tout particulièrement pratiquées dans la région de Gabu, où 96 pour cent des femmes et 69 pour cent des filles en ont subies.
4. Les taux nets de fréquentation scolaire sont de 76 pour cent s'agissant des écoles primaires situées dans les zones urbaines et de 54 pour cent s'agissant des écoles primaires et secondaires situées dans les zones rurales, de fortes disparités étant liées à la situation économique. Soixante-dix pour cent des enfants commencent à fréquenter l'école après l'âge de six ans. La pauvreté, l'insécurité alimentaire, le travail des enfants, les normes discriminatoires à l'encontre des femmes (travail domestique non rémunéré et mariage précoce), l'insuffisance des infrastructures scolaires, le manque d'enseignants qualifiés et la faible participation des communautés constituent autant d'obstacles à la scolarisation des enfants. Le faible taux d'achèvement du cycle primaire, à savoir 37 pour cent, est dû à la

---

<sup>3</sup> Programme des Nations Unies pour le développement. 2017. *Rapport sur le développement humain 2017*. <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/GNB>. Données ventilées par sexe non disponibles.

<sup>4</sup> UNICEF. 2014. Enquête en grappes à indicateurs multiples en Guinée-Bissau. Voir: <http://ghdx.healthdata.org/record/guinea-bissau-multiple-indicator-cluster-survey-2014>. Les résultats de la sixième enquête devraient être publiés au cours du troisième trimestre de 2019.

scolarisation tardive, à des taux de redoublement élevés et à un pic de décrochage scolaire important entre la quatrième et la cinquième année, l'enseignement offert dans les écoles de nombreuses communautés rurales n'allant pas au-delà de la quatrième année. Le mariage précoce, les grossesses et les travaux domestiques toujours plus lourds favorisent le décrochage scolaire des filles en milieu rural. Le taux d'abandon scolaire dans le primaire est de 18 pour cent et 44,2 pour cent des enfants de 6 à 11 ans sont exclus du système éducatif officiel<sup>5</sup>.

5. Le taux de mortalité maternelle est de 900 pour 100 000 naissances vivantes et la mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 55 pour 1 000 naissances<sup>6</sup>. Le taux de fécondité est de 4,9 enfants par femme et le ménage moyen compte sept membres<sup>7</sup>. La malnutrition chronique a reculé, le taux étant passé de 32 pour cent en 2010 à 28 pour cent en 2014. Une régression a été enregistrée en matière d'allaitement exclusif au sein, dont le taux est passé de 65 pour cent en 2010 à 53 pour cent en 2014. La prévalence du VIH, qui s'établit à 3,3 pour cent, est la plus élevée d'Afrique de l'Ouest. La prévalence du VIH chez les filles et les femmes âgées de 14 à 24 ans est de 4,2 pour cent, soit trois fois plus que chez les garçons et les hommes de la même tranche d'âge. L'incidence de la tuberculose et du VIH est également élevée, avec 120 cas pour 100 000 habitants<sup>8</sup>. Seuls 33 pour cent des 44 000 personnes vivant avec le VIH reçoivent un traitement antirétroviral<sup>9</sup>.

## 1.2 Progrès contribuant à la réalisation de l'objectif de développement durable 2

### *Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2*

6. *Accès à la nourriture.* Il ressort de l'examen stratégique Faim zéro que la sécurité alimentaire constitue un véritable défi. Les données sur les ménages montrent que la forte insécurité alimentaire est due à la pauvreté, à la faible productivité agricole, à l'accès limité à la nourriture, aux inégalités entre les sexes et aux cours de la noix de cajou<sup>10</sup>. Le prix moyen et le volume des ventes de noix de cajou ont diminué en 2018, provoquant une contraction de l'économie. L'insécurité alimentaire touche davantage les ménages dirigés par une femme (24 pour cent) que les ménages dirigés par un homme (19 pour cent)<sup>11</sup>. Les inondations saisonnières, la dégradation de l'environnement et divers autres risques naturels liés au changement climatique aggravent l'insécurité alimentaire. Le pourcentage

---

<sup>5</sup> Ministère de l'éducation, UNICEF. "Campanha 6/6" (Campagne 6/6 – qui préconise une entrée à l'école primaire à l'âge de six ans et une scolarité d'une durée minimale de six ans). 2018. Non disponible en ligne. Voir également le rapport annuel de l'UNICEF 2017 relatif à la Guinée-Bissau.

[https://www.unicef.org/about/annualreport/files/Guinea\\_Bissau\\_2017\\_COAR.PDF](https://www.unicef.org/about/annualreport/files/Guinea_Bissau_2017_COAR.PDF).

<sup>6</sup> UNICEF. 2014. Enquête en grappes à indicateurs multiples en Guinée-Bissau. Voir: <http://ghdx.healthdata.org/record/guinea-bissau-multiple-indicator-cluster-survey-2014>.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> OMS. 2017. *Guinea-Bissau Tuberculosis profile*. Voir:

[https://extranet.who.int/sree/Reports?op=Replet&name=%2FWHO\\_HQ\\_Reports%2FG2%2FPROD%2FEXT%2FTBCountryProfile&ISO2=GW&LAN=EN&outtype=pdf](https://extranet.who.int/sree/Reports?op=Replet&name=%2FWHO_HQ_Reports%2FG2%2FPROD%2FEXT%2FTBCountryProfile&ISO2=GW&LAN=EN&outtype=pdf). Données ventilées par sexe non disponibles. L'incidence de la tuberculose est plus élevée chez les hommes et les garçons (4,3) que chez les femmes et les filles (2,7).

<sup>9</sup> Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. 2017

[http://www.unaids.org/sites/default/files/media\\_asset/20170720\\_Data\\_book\\_2017\\_en.pdf](http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/20170720_Data_book_2017_en.pdf).

<sup>10</sup> Au plan national, 30 pour cent des ménages ruraux étaient en situation d'insécurité alimentaire pendant la saison de soudure en 2016; ce chiffre s'est amélioré pour s'établir à 20 pour cent pendant la saison de soudure de 2017. Cette évolution s'explique par la hausse des revenus des ménages imputable à la progression des ventes et des cours de la noix de cajou. Source: Système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition du PAM. 2016 et 2017. Enquête de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition: Guinée-Bissau. Voir: [https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp289937.pdf?\\_ga=2.109456069.1362199534.1540811865-1224495264.1529964566](https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp289937.pdf?_ga=2.109456069.1362199534.1540811865-1224495264.1529964566) et <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000062460/download/>.

<sup>11</sup> Système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition du PAM. 2017. Enquête de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition: Guinée-Bissau. Voir: <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000062460/download/>.

de ménages en situation d'insécurité alimentaire est plus élevé dans les zones rurales, où la malnutrition chronique est également plus fréquente.

7. *Fin de la malnutrition.* Chez les enfants de moins de 5 ans, le taux de malnutrition aiguë dépasse 6 pour cent. Le taux de malnutrition chronique est de 28 pour cent (29 pour cent de garçons et 26 pour cent de filles) et il est supérieur à 30 pour cent dans les régions de Oio (35 pour cent) Bafatá (34 pour cent), et Gabu (30,1 pour cent)<sup>12</sup>. Seuls 53 pour cent des nourrissons de moins de 6 mois sont nourris exclusivement au sein, et 20 pour cent à peine des mères pratiquent l'allaitement exclusif pendant les 6 premiers mois. Quarante-six pour cent des femmes et des filles de 15 à 49 ans souffrent d'anémie. En 2014, 8 pour cent seulement des ménages utilisaient du sel iodé<sup>13</sup>.
8. Une enquête menée par le Ministère de la santé publique, de la famille et de la cohésion sociale montre que 11 pour cent des femmes et des filles âgées de 15 à 49 ans souffrent de malnutrition aiguë<sup>14</sup> et le système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition indique que 29 pour cent seulement des femmes et des filles atteignent le seuil minimal de diversité du régime alimentaire<sup>15</sup>. L'insuffisance pondérale à la naissance touche 21 pour cent des nouveaux nés<sup>16</sup>. La malnutrition des filles et des femmes enceintes et allaitantes constitue l'un des principaux facteurs sous-tendant les taux élevés de mortalité maternelle et infantile et de dénutrition infantile. Seuls 8 pour cent des enfants de 6 à 23 mois reçoivent un apport alimentaire minimum acceptable<sup>17</sup>. La malnutrition aiguë chez les personnes vivant avec le VIH et les personnes malades de tuberculose dépasse les seuils critiques<sup>18</sup>. Le surpoids et l'obésité deviennent un problème chez les enfants, les adolescentes et les femmes<sup>19</sup>.
9. *Productivité et revenus des petits exploitants.* L'agriculture représente 69 pour cent du produit intérieur brut (PIB). Plus de 90 pour cent de ces 69 pour cent sont tirés de l'exportation des noix de cajou, qui procure un revenu direct à 85 pour cent de la population<sup>20</sup>. La production de noix de cajou est principalement assurée par de petits agriculteurs et elle occupe 50 pour cent des terres arables. Généralement, les petits agriculteurs, en particulier les femmes, ont peu ou pas de matériel, une formation limitée, voire aucune, et un accès insuffisant à l'eau, à la terre et au réseau routier nécessaire. Les femmes participent d'une manière non négligeable à la culture des noix de cajou, notamment au moment de la récolte, mais ce sont les hommes qui en gèrent la vente ainsi que celle du riz<sup>21</sup>. Les agricultrices sont pénalisées par le fait qu'elles n'ont guère de pouvoir décisionnel concernant le budget du

---

<sup>12</sup> UNICEF. 2014. Enquête en grappes à indicateurs multiples en Guinée-Bissau. Voir: <http://ghdx.healthdata.org/record/guinea-bissau-multiple-indicator-cluster-survey-2014>. Les résultats de la sixième enquête devraient être publiés au cours du troisième trimestre de 2019.

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> Ministère de la santé publique, de la famille et de la cohésion sociale. 2014. Enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition. Non disponible en ligne.

<sup>15</sup> Système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition du PAM. 2017. Enquête de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition: Guinée-Bissau. Voir: <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000062460/download/>

<sup>16</sup> UNICEF. 2014. Enquête en grappes à indicateurs multiples en Guinée-Bissau. Voir: <http://ghdx.healthdata.org/record/guinea-bissau-multiple-indicator-cluster-survey-2014>.

<sup>17</sup> *Ibid.* Selon une étude menée par le PAM en 2016 dans les régions de Bafatá, Gabu et Oio (régions où le PAM intervient), la prévalence de l'apport alimentaire minimum acceptable s'était améliorée dans les régions d'Oio (passant de 4 à 17,4 pour cent) et de Gabu (de 3 à 7 pour cent), et demeurerait inchangée dans la région de Bafatá à 13 pour cent.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> Banque mondiale. 2016. *Guinea-Bissau: Turning Challenges into Opportunities for Poverty Reduction and Inclusive Growth*. Voir: <https://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/24695>.

<sup>21</sup> *Ibid.*

ménage, ce qui creuse les inégalités et contribue à la persistance de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition<sup>22</sup>.

10. *Systèmes alimentaires durables*. La majeure partie de la récolte annuelle de noix de cajou est exportée non transformée, et le secteur souffre du manque d'investissement, qui se traduit par un recul des rendements<sup>23</sup>. Le riz, principale culture céréalière, est essentiellement cultivé pour la consommation familiale. La production céréalière pâtit de divers problèmes: précipitations irrégulières et inondations liées au changement climatique, investissement insuffisant dans l'infrastructure et le matériel, dégradation de l'environnement dans les basses-terres, manque d'intrants agricoles et de crédit, exode rural et faiblesse des organisations paysannes. Le déficit céréalier brut pour 2017/18 s'établissait à 201 871 tonnes, et le pays est tributaire des importations de riz, lequel est généralement échangé contre des noix de cajou<sup>24</sup>. Tout recul du revenu des ménages dû à une baisse des prix ou du volume des ventes de noix de cajou a une incidence sur la possibilité de se procurer du riz à des prix abordables. Les précipitations irrégulières et les fluctuations des ventes et des prix de la noix de cajou influent sur la sécurité alimentaire.
11. Les marchés fonctionnent et sont bien approvisionnés en produits tant locaux qu'importés. Un pour cent seulement des Bissau-guinéens ont recours au système bancaire, et l'accès au crédit est limité. Cet accès est encore plus difficile pour les femmes du fait qu'elles sont davantage touchées par l'analphabétisme, sont moins intégrées dans les systèmes éducatifs formels et n'ont guère de chance de posséder des capitaux, des terres ou d'autres ressources productives. Les négociants déclarent être en mesure d'augmenter de 25 pour cent en moins de deux semaines l'offre de riz importé, mais il faut s'attendre à une forte hausse des prix du riz en période de crise<sup>25</sup>.

### **Environnement macroéconomique**

12. Malgré un potentiel important dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, du tourisme et l'existence de quelques ressources minérales, la croissance moyenne du PIB n'a été que de 3,3 pour cent par an entre 2000 et 2017, soit en dessous de la moyenne de 4,8 pour cent enregistrée dans les pays d'Afrique subsaharienne pendant la même période. La croissance économique a été de 6,1 pour cent en 2015 et de 6,2 pour cent en 2016, mais les hausses observées dans le PIB s'expliquent principalement par l'augmentation des cours mondiaux de la noix de cajou<sup>26</sup>. Les femmes participent à l'économie, mais leurs activités se concentrent dans le secteur informel et ne sont pas dûment prises en compte dans les indicateurs macroéconomiques.

### **Principaux liens intersectoriels**

13. Malgré les progrès accomplis pour ce qui est de la mise en place de cadres juridiques visant à assurer l'égalité entre les sexes, la participation des femmes aux processus décisionnels de niveau national reste limitée. Les mécanismes de coordination visant à combattre la violence sexiste sont faibles étant donné l'insuffisance des ressources qui y sont consacrées et le manque d'engagement de la part du Gouvernement. Les organisations non gouvernementales (ONG) qui luttent contre la violence sont centralisées dans la capitale,

---

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> Le rendement par arbre diminue à mesure que les arbres vieillissent, et il n'y a pas eu de nouvelles plantations comme prévu.

<sup>24</sup> Ministère de l'agriculture et du développement rural. 2018. Sécurité alimentaire, niveau de production agricole et animale, évaluation de la campagne agricole, 2017-2018 et bilan alimentaire du pays. Voir: <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000062460/download/>

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> Le Gouvernement actuel ne s'est pas attaqué à la diversification économique. Les changements d'orientation dépendront des prochaines élections législatives et présidentielles.

Bissau, et n'ont pas de partenaires régionaux susceptibles de donner suite aux incidents et d'aider à réorienter les normes traditionnelles qui dissuadent les femmes de porter plainte contre la violence physique, les mutilations génitales féminines et le mariage précoce. Les femmes se heurtent aussi une discrimination juridique et coutumière s'agissant de l'âge du mariage, de l'autorité parentale, de la transmission du patrimoine et du droit à la terre et à l'eau.

14. Parmi les enfants en âge d'être scolarisés, 45 pour cent ne vont pas à l'école (27 pour cent des garçons et 51 pour cent des filles). Le taux net de fréquentation scolaire en milieu urbain est de 76 pour cent en primaire et de 74 pour cent en secondaire, ce qui contraste avec le milieu rural où ce taux est de 54 pour cent en primaire comme en secondaire<sup>27</sup>. Les disparités en matière de fréquentation scolaire sont aussi liées aux revenus. Malgré les progrès accomplis pour favoriser l'accès et réduire les disparités entre les sexes dans les écoles primaires, les mauvais taux de poursuite des études expliquent que les taux d'achèvement atteignent à peine 62 pour cent à l'échelle du pays, les taux les plus faibles étant enregistrés dans les régions les plus vulnérables<sup>28</sup>.

### **1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim**

15. Les facteurs de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont notamment les suivants: usage inconsidéré du potentiel naturel – le couvert forestier a diminué, entraînant une perte d'habitats naturels et un appauvrissement de la biodiversité<sup>29</sup>; faiblesse des cadres juridiques; absence de mécanismes de coordination et de synergies entre les activités<sup>30</sup>; nécessité d'améliorer la disponibilité, la systématisation et la diffusion en temps voulu des informations sur les activités; insuffisance des ressources et des actifs productifs nécessaires pour assurer la viabilité du système alimentaire; programmes d'éducation inadéquats en matière d'alimentation et de nutrition; et absence d'industries alimentaires, de laboratoires d'analyse et de certification des produits alimentaires, et de programmes d'éducation destinés aux consommateurs. Les inégalités entre les sexes constituent un autre problème favorisant la faim et la malnutrition, notamment du fait des restrictions limitant l'accès des femmes aux ressources et leur participation aux prises de décisions au niveau des ménages et des communautés et à la formulation des politiques relatives aux services sociaux.

### **1.4 Priorités pour le pays**

#### ***Priorités du Gouvernement***

16. Le document *Terra Ranka* constitue le cadre général du développement et des politiques et stratégies multisectorielles de la Guinée-Bissau. Les priorités sont notamment l'amélioration des capacités institutionnelles et de la qualité de la gouvernance, le développement du capital humain et la prise en compte du bien-être social, et l'industrialisation. Le Gouvernement a privilégié le développement du capital humain grâce à l'amélioration des services dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale, tout en accordant une plus large place à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes.

---

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). 2016. *En Guinée-Bissau, le système éducatif reste en grande partie à construire*. Voir: [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000247043\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000247043_fre).

<sup>29</sup> La dégradation des terres associée au changement climatique, aux pratiques non viables d'exploitation des terres et à l'utilisation illicite de ces dernières compromet la sécurité alimentaire des personnes les plus vulnérables en réduisant la production alimentaire.

<sup>30</sup> La faiblesse des mécanismes de coordination a une incidence négative sur les résultats des projets et accroît les risques de chevauchement des activités.

17. Dans le plan relatif au secteur de l'éducation pour 2017-2025, les repas scolaires sont reconnus comme étant un moyen important et efficace d'améliorer les résultats scolaires des enfants et de promouvoir l'égalité et l'équité entre les sexes. La Guinée-Bissau a réaffirmé sa détermination à instaurer l'éducation primaire universelle, en adoptant la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous de 1990 et le Cadre d'action de Dakar convenu lors du Forum mondial sur l'éducation en 2000. Le pays a aussi réaffirmé sa volonté de promouvoir l'alimentation scolaire utilisant la production locale, conformément à la déclaration faite par les chefs d'État et de gouvernement africains lors du Sommet de l'Union africaine en 2016<sup>31</sup>.
18. Le Gouvernement a apporté sa première contribution monétaire au PAM en mai 2017 pour la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale dans 40 écoles rurales, témoignant ainsi de son ferme engagement en faveur de cette initiative. Cette contribution marquante, renouvelée en 2018, montre la viabilité du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale financé par le Gouvernement et constitue une expérience précieuse pour la transposition à plus grande échelle de l'initiative. Lors du Forum mondial de la nutrition de l'enfant qui s'est tenu en 2018 à Tunis, le Ministre de l'éducation a fait valoir que les investissements dans l'alimentation scolaire utilisant la production locale étaient importants et a annoncé que son Gouvernement continuerait à y contribuer. Le plan national d'investissement agricole (2018-2022) accorde la priorité à l'amélioration des chaînes de valeur et du fonctionnement des marchés grâce au renforcement des capacités des petits agriculteurs.
19. Un comité interministériel s'emploie à élaborer une politique de protection sociale, avec le concours du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de la Banque mondiale et du PAM. Cette politique met l'accent sur les mesures prenant en compte la problématique femmes-hommes, pour compléter les interventions menées par le Gouvernement dans les domaines de l'éducation et de la santé et dans d'autres secteurs et contribuer à l'autonomisation des populations défavorisées. En 2012, le Gouvernement a mis en place la politique nationale pour la promotion de l'égalité et de l'équité entre les femmes et les hommes. Cette politique doit être actualisée afin d'être mieux harmonisée avec les objectifs de développement durable (ODD) et d'établir l'égalité des droits des hommes, des femmes, des garçons et des filles.
20. Le plan national de nutrition pour 2015-2019 favorise une répartition équitable des responsabilités en matière de nutrition, préconise une sensibilisation plus large aux bonnes pratiques de nutrition et aux mesures de prévention de la malnutrition, et promeut une meilleure gestion des cas de malnutrition et une amélioration de l'accès aux aliments nutritifs, sûrs et diversifiés et de leur disponibilité. Le Gouvernement et ses partenaires s'emploient à élaborer un plan visant à traduire cette politique en mesures concrètes. En 2015, le Gouvernement a désigné un coordonnateur national pour le mouvement Renforcer la nutrition (SUN) et a également constitué un comité multisectoriel, montrant ainsi sa détermination à améliorer la nutrition de tous et à faire reculer la mortalité infantile et maternelle due à la malnutrition.

### **Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires**

21. Le Plan cadre de partenariat des Nations Unies pour la Guinée-Bissau pour 2016-2020 (l'équivalent d'un Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement dans d'autres pays) est cohérent avec *Terra Ranka* et met à profit les avantages comparatifs des différents organismes des Nations Unies. Les domaines d'action prioritaires du Plan-cadre sont l'accès aux services sociaux de base, notamment l'éducation et la nutrition, l'amélioration des

---

<sup>31</sup> Union africaine. 2016. Décisions, Déclarations et Résolutions. *Assembly/AU/Dec.589(XXVI)*. Voir: [https://au.int/sites/default/files/decisions/29514-assembly\\_au\\_dec\\_588\\_-\\_604\\_xxvi\\_f.pdf](https://au.int/sites/default/files/decisions/29514-assembly_au_dec_588_-_604_xxvi_f.pdf).

mécanismes de protection sociale, le renforcement des institutions nationales, et la résilience face au changement climatique et aux risques naturels.

22. Avec l'appui du PAM, le Ministère de l'économie et des finances a lancé en 2017 une étude sur le coût de la faim en Guinée-Bissau, dans laquelle il a investi ses propres fonds<sup>32</sup>. En 2017 également, sur une proposition du PAM, le Conseil des Ministres a déclaré le 18 novembre Journée nationale de la nutrition. La Journée a été célébrée en 2017 et en 2018, donnant lieu à un rassemblement des autorités publiques nationales et régionales, des chefs traditionnels et religieux et de représentants de la société civile, d'enfants et des organisations des Nations Unies, au cours duquel les participants se sont engagés à améliorer la nutrition. Le PAM renforcera son appui en faveur des activités de communication visant à faire évoluer les comportements en matière de nutrition, y compris dans le cadre de son partenariat avec le "Réseau des journalistes Amis de la nutrition et du PAM".
23. En août 2018, avec le soutien de l'équipe de pays des Nations Unies, le Gouvernement s'est penché sur les mesures à prendre pour assurer la cohérence de *Terra Ranka* avec les ODD, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, les modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement, et les conclusions issues d'une évaluation de la fragilité menée par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Gouvernement en 2017. Un plan d'urgence interinstitutions est en cours d'élaboration afin d'assurer la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans le contexte de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise. Le PAM préside le groupe de travail interinstitutions des Nations Unies chargé de l'action humanitaire et collabore avec le Gouvernement, les organisations de la société civile, les donateurs et les communautés afin d'appuyer les évaluations rapides et les interventions d'urgence en coordination avec le service national de protection civile.

## 2. Incidences stratégiques pour le PAM

### 2.1 Expérience du PAM et enseignements

24. Depuis 2000, le Gouvernement s'appuie sur l'assistance technique et financière du PAM pour mettre en œuvre le programme de repas scolaires et définir les orientations en la matière. Grâce aux investissements soutenus dans le renforcement des capacités consentis par le PAM, un groupe de Bissau-guinéens a été sensibilisé aux avantages apportés par les repas scolaires et par le suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, grâce à l'expérience directe et à la participation à des visites d'étude et à des ateliers nationaux et internationaux. Le programme du Gouvernement pour 2017–2018 prévoyait notamment la prise en charge progressive des repas scolaires, permise par un financement au titre du budget national et une assistance technique du PAM<sup>33</sup>. En 2017, avec l'appui du PAM, le Gouvernement a commencé à renforcer sa capacité de suivi en vue de prendre les rênes d'un programme national de repas scolaires à couverture universelle.
25. L'évaluation de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) menée en 2014 a permis de constater que les repas scolaires contribuaient de manière notable à améliorer l'accès des enfants à l'école, mais qu'une proportion importante d'enfants d'âge scolaire n'était pas scolarisée et que la moitié des enfants inscrits n'achevait pas le cycle d'éducation de base de six ans. Elle a également fait ressortir que, dans le cas des filles, les rations à emporter augmentaient la probabilité qu'elles poursuivent leur scolarité, n'abandonnent pas les études et soient moins exposées aux risques persistants de mariage et de grossesse précoces. L'une des recommandations de l'évaluation était qu'il fallait

---

<sup>32</sup> Pour en savoir plus, voir <https://www.uneca.org/publications/cost-hunger-africa>.

<sup>33</sup> Gouvernement de Guinée-Bissau, 2017. *Programa do Vº Governo da IXª Legislature, 2017/2018*, p. 38.

assurer la transition vers un programme d'alimentation scolaire pris en charge par le pays et, dans ce cadre, renforcer les capacités du Gouvernement et encourager l'achat d'aliments sur place à l'appui d'une alimentation scolaire utilisant la production locale. L'évaluation a également indiqué que les niveaux de malnutrition chronique chez les jeunes enfants et les personnes vivant avec le VIH touchées par la malnutrition justifiaient le programme de prévention du retard de croissance et la fourniture d'un soutien nutritionnel aux personnes vivant avec le VIH ainsi qu'à leur ménage.

26. La synthèse régionale des évaluations des opérations menées par le PAM en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale réalisée en 2017 a relevé des limites dans la qualité, la disponibilité, la fiabilité et l'utilisation des données obtenues à travers le Système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition et a recommandé la prise de certaines mesures correctives<sup>34</sup>. L'évaluation du Système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition menée par un consultant externe à la demande de l'Union européenne en 2018, a aussi fait ressortir le nombre limité d'utilisateurs des données et des analyses fournies par le système. L'évaluation a indiqué que le PAM et ses partenaires coordonnaient le Système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition – le seul système de ce type à être validé par les parties prenantes en Guinée-Bissau – avec compétence mais a relevé des faiblesses au niveau de la collecte des données, qui étaient susceptibles de compromettre la fiabilité du système et étaient dues au financement insuffisant. Les recommandations formulées à l'issue de l'évaluation étaient les suivantes: améliorer la qualité de la collecte des données, avec la participation plus active de l'Institut national de la statistique (Instituto Nacional de Estadística); et redéfinir le système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition afin de mieux prendre en compte les besoins des partenaires et les conditions locales.

## 2.2 Potentialités pour le PAM

27. L'examen stratégique Faim zéro s'est déroulé selon un processus hautement consultatif, à savoir: des consultations publiques menées dans neuf secteurs (enfants, jeunes, femmes, médias, société civile, secteur privé, pouvoirs publics, comités parlementaires et armée) et trois provinces couvrant les huit régions, et une consultation nationale menée avec l'ensemble des secteurs, des régions et des partenaires de développement, ainsi que les institutions des Nations Unies. Le PAM a également consulté le Gouvernement, la société civile et d'autres organismes des Nations Unies sur l'élaboration de la note conceptuelle relative au plan stratégique de pays (PSP) et sur la conception des activités du PSP.
28. L'examen stratégique Faim zéro a mis en évidence les domaines dans lesquels le Gouvernement a besoin d'un appui pour mettre en œuvre *Terra Ranka* et ses plans sectoriels. Les recommandations formulées concernent la sécurité alimentaire et la nutrition, l'appropriation et la conduite par les acteurs nationaux du programme, des politiques et des initiatives de développement, et la stabilité et la viabilité des systèmes de gouvernance et de suivi dans les secteurs de l'alimentation, de la nutrition et de l'agriculture et les domaines apparentés. L'examen a permis de recenser les actions susceptibles d'être menées pour remédier aux lacunes en matière de textes législatifs et de recherches génératrices de données; formuler et mettre en œuvre des politiques publiques équitables; et assurer la durabilité, la mobilisation de ressources et le respect de l'obligation redditionnelle (axe stratégique 1 de l'examen stratégique Faim zéro).
29. L'alimentation scolaire utilisant la production locale a le potentiel d'améliorer la valeur nutritionnelle des repas scolaires grâce à la diversification des aliments proposés, tout en permettant aux femmes rurales d'accéder à un marché fiable pour leurs produits, en les aidant à accroître leurs revenus et en leur offrant des activités d'alphabétisation et

---

<sup>34</sup> PAM. 2017. *Regional Synthesis 2013–2017: West and Central Africa Region*. Voir: <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000023758/download/>.

d'éducation nutritionnelle ainsi qu'un renforcement de leurs connaissances sur la chaîne de valeur. Le Gouvernement et le PAM ont la possibilité d'appliquer aux activités de repas scolaires une approche multisectorielle davantage axée sur l'évolution des relations entre les sexes.

30. En qualité de président du réseau SUN, le PAM collabore avec l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour renforcer les capacités des pouvoirs publics et la plateforme relative à la nutrition, en mettant l'accent sur une gouvernance responsable afin d'améliorer l'état nutritionnel de tous. En 2019, fort des résultats de divers travaux (étude sur le coût de la faim en Afrique, étude des connaissances, attitudes et pratiques en matière de nutrition, étude destinée à combler le déficit en nutriments, et évaluation d'une initiative appuyée par la Banque mondiale qui offre aux ménages des transferts de type monétaire assortis d'une éducation nutritionnelle), le PAM disposera d'une base solide de données factuelles, avec des analyses différenciées selon l'âge et le sexe intégrées dans les activités de suivi et de recherche, qui éclairera la conception d'interventions pratiques et durables de prévention du retard de croissance (axe stratégique 4 de l'examen stratégique Faim zéro).
31. Le PAM, l'UNICEF et la Banque mondiale aident le Gouvernement à mettre en place une politique nationale de protection sociale et des mesures connexes tenant compte de la problématique femmes-hommes, sur la base des données d'expérience issues des programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale et de prévention du retard de croissance, du projet de transfert de type monétaire de la Banque mondiale et d'autres programmes de filets de sécurité sociale. Le PAM est aussi en pourparlers avec la Banque africaine de développement pour établir un partenariat dans le domaine de la nutrition et de l'alimentation scolaire concernant l'achat de denrées produites par les petits agriculteurs locaux appuyés par la banque (axe stratégique 6 de l'examen stratégique Faim zéro). En 2017, la Communauté des pays de langue portugaise a appuyé la création du Conseil national de la sécurité alimentaire et de la nutrition<sup>35</sup>. Le PAM s'est employé à ce que la nutrition figure clairement dans les statuts de ce Conseil et il fournit à celui-ci un soutien en matière de plaidoyer et un appui consultatif.

### **2.3 Réorientations stratégiques**

32. Le PSP consiste fondamentalement en des actions de plaidoyer et des programmes fondés sur des données probantes: les résultats des études et des évaluations éclaireront le plaidoyer, les conseils en matière de politiques, l'assistance technique, la mobilisation de ressources et la conception des programmes. Toutes les activités seront associées à des approches contribuant à faire évoluer les relations entre les sexes. La gestion des connaissances permettra d'améliorer l'efficacité du soutien que le PAM fournit aux partenaires nationaux. Toutes les activités du PSP ont été conçues sans perdre de vue les recommandations de l'évaluation et les stratégies de retrait. Les consultations menées à l'occasion de l'examen stratégique Faim zéro et les diverses discussions menées avec le Gouvernement, les partenaires de développement et les communautés ont fait ressortir que le PAM devait centrer ses efforts sur la fourniture d'assistance alimentaire et le renforcement des capacités de ses partenaires nationaux. Le PAM continuera d'investir dans un système durable de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour aider la Guinée-Bissau à avancer sur la voie de la réalisation de l'ODD 2. Le PAM s'emploiera aussi à établir des partenariats stratégiques et complémentaires avec les acteurs du

---

<sup>35</sup> Le CONSAN devrait remplacer le groupe de la sécurité alimentaire, que le PAM et la FAO dirigeaient à tour de rôle avant que le Gouvernement n'en assume la responsabilité.

développement et les parties prenantes nationales afin d'optimiser l'impact de ses interventions.

### **3. Orientation stratégique du PAM**

#### **3.1 Direction, orientations et impacts escomptés**

33. Le PAM agira en priorité dans les domaines où il peut contribuer de manière significative à l'élimination de la faim d'ici à 2030 et, dans ce cadre, il tiendra compte de ses avantages comparatifs et encouragera dans toutes ses activités des changements de comportement positifs et l'inclusion des personnes handicapées grâce à l'adoption d'approches qui contribuent à faire évoluer les relations femmes-hommes et sont responsables sur le plan social et environnemental. Le PAM assurera en permanence des activités de sensibilisation et un soutien technique à l'intention des partenaires coopérants et des bénéficiaires, afin de garantir la prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes et des questions de protection, notamment la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et des violences sexistes.
34. Le portefeuille d'activités du PAM repose sur les enseignements tirés des interventions d'urgence menées précédemment. Un plan d'urgence conjoint sera établi avec le Gouvernement afin de pouvoir intervenir rapidement dans les situations de crise pour améliorer l'état nutritionnel des populations touchées, conformément aux cibles nationales fixées pour 2024 (effet direct stratégique 1).
35. Le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale sera élargi et les capacités seront renforcées en vue du passage à un programme national dont le Gouvernement aura la responsabilité. L'effet direct stratégique 2 sera étroitement lié à l'effet direct stratégique 4 qui consiste à aider les femmes et les jeunes agriculteurs en améliorant leur accès aux marchés et en leur proposant des activités d'alphabétisation et de renforcement des connaissances sur la nutrition et les chaînes de valeur. Dans le cadre d'une programmation conjointe avec le FNUAP et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes), et avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, les femmes seront en mesure de participer davantage aux activités économiques et politiques et de veiller à la responsabilisation des pouvoirs publics et des autorités législatives en vue d'une transformation durable de leurs vies et de celles de leurs familles (effets directs stratégiques 2 et 4).
36. Avec divers partenaires, le PAM sensibilisera les communautés et appuiera l'évolution des normes et des pratiques sociales afin de promouvoir des habitudes alimentaires plus saines, de meilleures pratiques d'alimentation des nourrissons, l'allaitement et l'alimentation complémentaire des jeunes enfants, et l'éducation des enfants d'âge scolaire et des jeunes en matière de nutrition (effet direct stratégique 3).
37. Le PAM renforcera l'aptitude des institutions nationales à prendre des mesures législatives efficaces et à formuler et mettre en œuvre des politiques publiques équitables à l'appui des filets de sécurité sociale, des programmes de sécurité alimentaire et de nutrition, et des mécanismes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, conformément aux recommandations issues de l'évaluation du système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition (effet direct stratégique 5).
38. Le PAM respectera les normes de protection des données et de confidentialité lors de l'enregistrement des bénéficiaires et dans le cadre des transferts de vivres et d'espèces, en faisant attention aux questions liées à la problématique femmes-hommes et à la protection, notamment pour ce qui concerne les ménages polygames. Le personnel du PAM, les partenaires et les sous-traitants recevront une formation sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Le PAM continuera à encourager les bénéficiaires à

utiliser le service d'assistance téléphonique gratuit mis en place pour signaler les problèmes liés à la problématique femmes-hommes et à la protection.

### **3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles**

#### ***Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par une crise en Guinée-Bissau sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels après des chocs***

39. Cet effet direct aidera le Gouvernement et les communautés qui sont confrontées à des chocs à être plus résilientes du point de vue de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, grâce à une meilleure préparation et à l'atténuation des risques. Le PAM continuera de fournir une assistance alimentaire vitale aux populations touchées par des crises entraînant une situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, une attention particulière étant accordée au renforcement des capacités afin de parvenir à un changement durable. Cet effet direct stratégique contribue au résultat stratégique 1 du PAM et à la cible 1 de l'ODD 2.

#### ***Domaine d'action privilégié***

40. Cet effet direct stratégique est centré sur l'intervention face à une crise.

#### ***Produits escomptés***

41. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les personnes touchées par des chocs reçoivent en temps voulu des aliments nutritifs et/ou des transferts de type monétaire suffisants qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats.
  - Les personnes touchées par des chocs tirent profit du renforcement des capacités et de la coordination des partenaires nationaux, qui contribuent à garantir un accès sûr et satisfaisant à la nourriture et à une bonne nutrition.
  - Ces deux produits contribueront à la réalisation des ODD 2, 13 et 17 en renforçant l'action menée par le Gouvernement et la résilience des communautés face à des crises ou des chocs compromettant la sécurité alimentaire et la nutrition.

#### ***Activité essentielle***

*Activité 1: Apporter une assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations touchées par une crise et renforcer les capacités et la coordination des partenaires nationaux dans le contexte d'une intervention en situation de crise, à titre de mesure d'urgence*

42. Le PAM fournira un assortiment alimentaire sain aux ménages durement frappés par une crise et mettra en œuvre des activités génératrices de revenus axées sur la résilience afin de briser le cercle vicieux de l'insécurité alimentaire. Des évaluations rapides des situations d'urgence, assorties d'analyses différenciées selon le sexe et l'âge, seront utilisées pour estimer, cartographier et cibler les populations touchées. L'assistance alimentaire sera mise en œuvre par le PAM en partenariat avec le service national de protection civile, la Croix-Rouge, d'autres organisations nationales et des organismes des Nations Unies.
43. Concernant les personnes régulièrement victimes d'aléas liés au changement climatique ou à l'environnement, les plus fréquents étant les inondations, cette activité s'appuiera sur la distribution d'espèces ou de bons pour la création d'actifs, en vue d'aider les agriculteurs à remettre en état les terres arables salinisées, à s'informer sur les mesures susceptibles de protéger les champs contre de futurs dégâts et à acquérir des connaissances sur le renforcement de la chaîne de valeur et des compétences commerciales de base. Des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements en matière de nutrition seront également assurées. Les agriculteurs recevront des espèces à titre d'incitation à régénérer leurs terres dégradées.

44. En collaboration avec les organisations des Nations Unies, le PAM renforcera les capacités de l'Institut national de la statistique, du Service national de protection civile et d'autres partenaires nationaux, en particulier la capacité à mener des évaluations et des analyses rapides de la vulnérabilité et des besoins alimentaires d'urgence, et ainsi améliorera la préparation aux situations d'urgence.

***Effet direct stratégique 2: Les enfants d'âge scolaire en Guinée-Bissau ont accès à des repas nutritifs pendant l'année scolaire***

45. Cet effet direct favorisera l'accès des enfants des écoles maternelles et primaires à des aliments sains et nutritifs pendant toute l'année conformément au pilier du développement humain de *Terra Ranka*. Les interventions consisteront à distribuer en temps voulu et en quantité suffisante des aliments aux enfants des écoles, en particulier les filles; à renforcer les capacités des pouvoirs publics, des communautés et des comités de gestion des écoles afin qu'ils puissent contrôler et gérer les repas scolaires; et à transférer graduellement la responsabilité du programme de repas scolaires aux autorités nationales. Cet effet direct stratégique contribue au résultat stratégique 1 du PAM, à la cible 1 de l'ODD 2 et à l'ODD 4.

***Domaine d'action privilégié***

46. Cet effet direct stratégique est centré sur les causes profondes

***Produits escomptés***

47. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les enfants des écoles maternelles et primaires situées dans les zones rurales reçoivent en temps voulu des repas scolaires nutritifs et diversifiés qui améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et créent les conditions minimales requises pour un apprentissage de qualité.
  - Les familles des filles inscrites en cinquième et sixième année reçoivent des rations à emporter qui contribuent à la sécurité alimentaire du ménage et favorisent la fréquentation scolaire et la poursuite des études.
  - Les enfants des écoles maternelles et primaires tirent profit du renforcement des capacités des pouvoirs publics, des communautés et des écoles en matière de gestion et de suivi tenant compte de la problématique femmes-hommes, qui contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

***Activité essentielle***

*Activité 2: Fournir des repas scolaires nutritifs aux enfants des écoles maternelles et primaires et des rations à emporter aux filles inscrites en cinquième et sixième année, et renforcer la capacité des pouvoirs publics et des partenaires, aux niveaux central et local, à mettre en œuvre et à suivre un programme d'alimentation scolaire à dimension nutritionnelle et propre à faire évoluer les relations entre les sexes*

48. Les interventions cibleront les écoliers dans les zones rurales où, soit le taux net de scolarisation est inférieur à 62 pour cent, soit 27 pour cent au moins des enfants ne vont pas à l'école, soit le ratio filles/garçons est en dessous de la moyenne nationale de neuf filles pour dix garçons. Aucun de ces critères n'est minimal. Des repas scolaires seront servis à 180 000 enfants, encourageant les personnes qui s'occupent des enfants à les envoyer à l'école, remédiant à la faim à court terme et améliorant la capacité de concentration des enfants pour l'apprentissage. Le PAM collaborera avec Humanity and Inclusion et la fédération des organisations de personnes handicapées de Guinée-Bissau afin d'intégrer les écoles qui accueillent des enfants handicapés dans le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale.

49. Dans le but d'éviter le décrochage scolaire, les repas scolaires seront complétés par la distribution de rations à emporter mensuelles à 15 000 filles inscrites en cinquième et sixième année qui assistent à au moins à 80 pour cent des cours<sup>36</sup>. Le PAM s'attaquera aux facteurs qui empêchent les adolescentes de poursuivre leurs études, notamment les pratiques socioculturelles discriminatoires au sein des ménages et des communautés. En partenariat avec Plan International, le PAM mènera des campagnes de sensibilisation dans les zones rurales pour promouvoir l'éducation des filles<sup>37</sup>. Le PAM prévoit aussi de coopérer avec le FNUAP pour fournir aux filles et aux garçons des informations sur la santé adaptées à leur âge et les sensibiliser à ces questions. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec les représentants des communautés et des enfants et les organisations de la société civile locales pour mettre en œuvre les activités de repas scolaires et renforcer le suivi tenant compte de la problématique femmes-hommes.
50. Le renforcement des capacités, coordonné par le PAM et le Ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la jeunesse, de la culture et des sports, ciblera les institutions nationales et les acteurs au niveau local et au niveau des écoles. Le respect de l'obligation redditionnelle et la transparence, dans le contexte de la fourniture des repas scolaires et la gestion des produits, seront mis en avant tout au long de la formation. Le PAM renforcera les partenariats avec les communautés et les ONG locales et internationales afin d'améliorer la gestion des produits alimentaires destinés aux repas scolaires. Le renforcement des capacités ciblera les femmes et les hommes, et les modules de formation appuieront l'égalité entre les sexes, notamment l'autonomisation des femmes.
51. Le PAM collaborera avec l'UNICEF et d'autres parties prenantes du secteur de l'éducation pour appuyer une évaluation de l'apprentissage (comportant des analyses différenciées par sexe et par âge) dont le Ministère de l'éducation assurera la réalisation et qui visera à améliorer la qualité de l'éducation. Le PAM demandera instamment que l'Institut national pour le développement de l'éducation et le Ministère de la santé publique, de la famille et de la cohésion sociale finissent de mettre à jour l'éducation nutritionnelle dans les programmes scolaires. Le PAM poursuivra aussi les actions menées en partenariat avec l'UNICEF s'agissant du contrôle de la qualité de l'eau dans les écoles et des campagnes d'information sur les bonnes pratiques d'hygiène, et avec le Ministère de la santé publique, de la famille et de la cohésion sociale et l'OMS s'agissant du déparasitage.

***Effet direct stratégique 3: D'ici à 2024, l'état nutritionnel des populations exposées au risque de malnutrition en Guinée-Bissau, en particulier les enfants, les filles et les femmes en âge de procréer et les personnes vivant avec le VIH s'améliore conformément aux cibles nationales***

52. En collaboration avec le Ministère de la santé publique, de la famille et de la cohésion sociale, cet effet direct sera centré sur la prévention de la malnutrition chronique chez les enfants âgés de 6 à 23 mois, les femmes en âge de procréer et les adolescentes et sur le traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois dans les régions de Bafatá, Gabu et Oio et les personnes vivant avec le VIH touchés par la malnutrition dans l'ensemble du pays. Cet effet direct stratégique contribue au résultat stratégique 2 du PAM et à la cible 2 de l'ODD 2.

---

<sup>36</sup> Dans les zones rurales, la plupart des filles commencent l'école tardivement et ont au moins 12 ans lorsqu'elles arrivent en sixième et en septième année.

<sup>37</sup> Le PAM fournira des rations à emporter et Plan International fournira des fonds afin d'inciter les familles à aider les filles à poursuivre leurs études dans le secondaire.

**Domaine d'action privilégié**

53. Cet effet direct stratégique est centré sur les causes profondes

**Produits escomptés**

54. Cinq produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les populations ciblées tirent profit de la capacité améliorée des pouvoirs publics à mener des actions de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements qui encouragent les pratiques favorisant une nutrition saine.
- Les filles et les femmes en âge de procréer, les enfants des écoles maternelles et primaires, les enseignants, le personnel des écoles, les adultes qui s'occupent des enfants dans les ménages et les communautés, les personnes vivant avec le VIH et sous traitement antirétroviral, les agents de santé et les journalistes reçoivent systématiquement une éducation nutritionnelle adaptée qui encourage l'adoption de bonnes pratiques alimentaires du point de vue de la santé et de la nutrition.
- Les personnes ciblées bénéficient d'une sensibilisation et d'une formation concernant la nutrition, l'importance de l'allaitement exclusif au sein pendant les six premiers mois après la naissance, et les habitudes alimentaires saines de nature à améliorer leur état nutritionnel.
- Les filles et les femmes enceintes et allaitantes fréquentant les consultations prénatales et postnatales et les membres de leur ménage et de leur communauté participant aux soins des enfants sont sensibilisés à l'importance de l'allaitement exclusif au sein pendant les six premiers mois après la naissance et aux pratiques de prévention du retard de croissance<sup>38</sup>.
- Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les personnes vivant avec le VIH et sous traitement antirétroviral et les membres de leur ménage reçoivent des aliments nutritifs ou des transferts de type monétaire pour améliorer leur état nutritionnel.

**Activité essentielle**

*Activité 3: Appuyer la mise en œuvre de la politique nutritionnelle nationale et du protocole intégré de prévention du retard de croissance et de traitement de la malnutrition aiguë modérée, en privilégiant les éléments suivants: soutien à la conception de politiques et à leur mise en œuvre selon une approche tenant compte du sexe et de l'âge, assistance technique et renforcement des capacités à l'intention du Ministère de la santé publique, de la famille et de la cohésion sociale, communication visant à faire évoluer la société et les comportements, prévention du retard de croissance chez les enfants âgés de 6 à 23 mois, traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, et assistance alimentaire et nutritionnelle en faveur des personnes vivant avec le VIH et de leur ménage*

55. Le PAM aidera le Ministère de la santé publique, de la famille et de la cohésion sociale à prévenir la malnutrition dans le cadre d'un dispositif complet d'interventions à dimension nutritionnelle tenant compte de la problématique femmes-hommes. Des stratégies de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, fondées sur des données factuelles, seront élaborées pour lutter contre les multiples tabous socioculturels liés à l'alimentation, améliorer les connaissances en matière de nutrition, et notamment encourager les personnes résidant dans les zones ciblées à consommer des aliments nutritifs produits localement et à adopter des pratiques optimales d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants. Le PAM aidera le Ministère à mettre en œuvre l'initiative de communication visant à faire évoluer la société et les comportements afin d'améliorer l'éducation nutritionnelle des filles et des femmes enceintes et allaitantes, notamment en

---

<sup>38</sup> Ce produit sera obtenu en coordination avec les centres de santé et les agents de santé des communautés.

- ce qui concerne l'allaitement exclusif au sein, l'alimentation complémentaire, et les bonnes pratiques en matière d'hygiène personnelle et alimentaire.
56. Les activités complémentaires concernant la santé, l'eau, l'assainissement, l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et la prévention du VIH et du sida seront coordonnées avec l'UNICEF, le Ministère de la santé publique, de la famille et de la cohésion sociale et les mécanismes de coordination du pays pour le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.
  57. Le PAM contribuera à la prévention du retard de croissance en intégrant une alimentation complémentaire après la période d'allaitement exclusif au sein de six mois, chez les enfants âgés de 6 à 23 mois. Le PAM collaborera avec l'UNICEF pour promouvoir les bonnes pratiques de nutrition, en améliorant l'éducation nutritionnelle des filles et des femmes enceintes et allaitantes et des autres personnes s'occupant des enfants, et en insistant notamment sur l'importance de l'allaitement exclusif au sein pendant les six premiers mois après la naissance. L'alimentation complémentaire ciblée appuiera le traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois. Le PAM et la Banque mondiale continueront à collaborer sur un projet pilote de protection sociale afin d'introduire des mesures en matière de nutrition qui complètent l'initiative de transfert monétaire de la Banque mondiale en faveur des ménages démunis. Grâce à ce projet pilote, le PAM espère étendre son action de prévention de la malnutrition chronique aux régions non encore couvertes.
  58. En partenariat avec le Ministère de la santé publique, de la famille et de la cohésion sociale et l'UNICEF, le PAM continuera de prôner l'application du protocole de nutrition, en s'employant à renforcer les capacités des communautés et à accroître les connaissances relatives à la malnutrition aiguë modérée et la malnutrition aiguë sévère, pour améliorer la détection précoce des cas de malnutrition et permettre le suivi des nouveaux cas et l'accès aux centres de traitement. Le PAM renforcera les capacités nationales, en particulier celles des aidants, s'agissant de venir en aide aux personnes sous traitement antirétroviral souffrant de malnutrition et à leurs ménages. Le PAM continuera de fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle dans tout le pays aux personnes sous traitement antirétroviral souffrant de malnutrition, qui sera complétée par des transferts monétaires en faveur des ménages des patients sous traitement antirétroviral qui ne sont pas en mesure de travailler pour gagner leur vie. Le PAM offrira aussi aux personnes vivant avec le VIH et à leurs ménages un dispositif complet de services connexes ayant trait à l'alimentation et à la nutrition, notamment une évaluation, une éducation et des conseils nutritionnels.

***Effet direct stratégique 4: D'ici à 2024, les petits agriculteurs en Guinée-Bissau, en particulier les femmes et les jeunes, disposent de moyens d'existence renforcés et de revenus familiaux améliorés***

59. Dans le cadre d'une collaboration avec le Ministère de l'agriculture et du développement rural, des ONG nationales et des associations paysannes, cet effet direct permettra de renforcer les capacités des petits agriculteurs qui fournissent des produits destinés aux repas scolaires, en matière de techniques de production, compétences commerciales de base et défense des citoyens. Il permettra aussi de renforcer les liens entre les petits agriculteurs et les écoles et d'encourager la participation des petits exploitants à la chaîne de valeur; de fournir des incitations à la production d'aliments variés; et d'apporter une assistance technique aux pouvoirs publics afin que ceux-ci soient en mesure de développer les achats locaux auprès des petits agriculteurs dans le cadre des activités de repas scolaires et d'établir un modèle d'achat scolaire viable et reproductible. Cet effet direct stratégique contribue au résultat stratégique 3 du PAM et à la cible 3 de l'ODD 2.

**Domaine d'action privilégié**

60. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience

**Produits escomptés**

61. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les petits agriculteurs, en particulier les associations de femmes et de jeunes agriculteurs, qui fournissent des produits alimentaires destinés aux repas scolaires bénéficient d'activités de formation sur l'optimisation des chaînes de valeur agricoles, qui visent à accroître les revenus, à améliorer les moyens d'existence et à renforcer la résilience face au changement climatique.
- Les petits agriculteurs, en particulier les associations de femmes et de jeunes agriculteurs, qui fournissent des aliments aux cantines scolaires bénéficient de cours d'alphabétisation, de formations comptables et commerciales de base et d'une éducation nutritionnelle, qui leur permettent d'enrichir leurs connaissances et les incitent à adopter des pratiques d'alimentation et de nutrition optimales.
- Les petits agriculteurs, en particulier les associations de femmes et de jeunes agriculteurs, qui fournissent des aliments destinés aux repas scolaires sont en mesure de défendre leurs droits, de peser sur les politiques publiques en matière d'éducation, de nutrition et de santé, et de demander et de recevoir une assistance en temps voulu.

**Activité essentielle**

*Activité 4. Mettre en place un dispositif intégré d'interventions d'assistance à l'intention des associations de femmes et de jeunes agriculteurs qui couvre les aspects suivants: alphabétisation et éducation nutritionnelle, formation commerciale de base, sensibilisation à leur droit à une alimentation et à une nutrition suffisantes, accès aux marchés dans le cadre du programme d'alimentation scolaire et transfert de connaissances sur l'optimisation des chaînes de valeur agricoles*

62. Le partenariat établi avec la FAO et le Gouvernement sera renforcé et le PAM collaborera avec le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour aider les associations paysannes à améliorer la production, l'entreposage et la transformation des céréales, des légumes secs et des cultures horticoles et à organiser des cours d'alphabétisation avec le Ministère de l'éducation. Cette activité contribuera à renforcer les capacités des femmes et s'attaquera à la question de l'accès à la terre agricole, sur la base des liens évidents existant entre l'amélioration de la nutrition, l'autonomisation économique des femmes et la réduction des pertes après récolte.
63. Le PAM appuiera les activités de création d'actifs visant à améliorer la gestion des ressources naturelles, à renforcer les actifs et les moyens d'existence des ménages, et à réduire la vulnérabilité face aux inondations. En collaboration avec le Ministère de l'agriculture et du développement rural, des informations météorologiques seront diffusées à l'intention des petits agriculteurs afin d'éclairer la planification des activités agricoles.
64. Le PAM renforcera aussi sa collaboration sur le terrain avec le Ministère de l'agriculture et du développement et les ONG pour recenser, sélectionner, structurer et former les associations paysannes qui fournissent des aliments destinés aux repas scolaires, en particulier dans les régions de Bafatá, Cacheu, Gabu, Oio, Quinara et Tombali. Afin d'encourager la demande de denrées produites localement, le PAM contribuera à élaborer et à diffuser des menus scolaires nutritifs et adaptés aux produits, à la culture et aux régimes alimentaires locaux.

65. Le PAM achètera les produits alimentaires destinés aux écoles auprès des petits agriculteurs par l'intermédiaire des partenaires coopérants. Le PAM appuiera aussi les petits agriculteurs en fournissant une assistance technique ainsi que des bons que les écoles pourront échanger contre des aliments produits localement. Les modalités de transfert comprennent des bons-produits, qui permettent le versement des paiements du PAM sur des comptes de monnaie électronique gérés par les écoles, après validation des reçus fournis par les associations paysannes. Les bons peuvent être échangés au moyen de transferts d'argent par téléphonie mobile ou dans une banque s'il s'agit de zones urbaines.

***Effet direct stratégique 5: D'ici à 2030, les institutions nationales et les législateurs en Guinée-Bissau ont des capacités renforcées et sont tenus de rendre compte pour ce qui est de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de politiques et programmes de sécurité alimentaire et de nutrition fondés sur des données factuelles***

66. En partenariat avec les organismes des Nations Unies, le PAM assurera à l'intention des institutions nationales des activités d'appui à l'élaboration des politiques, d'assistance technique et de renforcement des capacités, aux fins de la formulation et de la mise en œuvre efficaces de filets de protection sociale, de programmes de sécurité alimentaire et de nutrition et de mécanismes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, respectueux de l'égalité entre les sexes et favorisant la répartition équitable des avantages qui en découlent. Afin de renforcer les capacités des homologues nationaux, notamment celles du Conseil national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le PAM améliorera l'efficacité et l'efficience du système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition dont la responsabilité devrait être transférée au Gouvernement d'ici à la fin de la période couverte par le PSP. Cet effet direct stratégique contribue au résultat stratégique 5 du PAM et à la cible 9 de l'ODD 17.

***Domaine d'action privilégié***

67. Cet effet direct stratégique est centré sur les causes profondes

***Produits escomptés***

68. Deux produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les personnes en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et les personnes vulnérables face aux chocs tirent profit du renforcement des capacités nationales concernant: la formulation et la mise en œuvre de politiques publiques équitables dans les domaines de la protection sociale, de la sécurité alimentaire et de la nutrition (notamment l'alimentation scolaire utilisant la production locale), ainsi que de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise; la production de données factuelles, le suivi, et la communication de données; la mobilisation de ressources; et la coordination des activités dans le secteur de la sécurité alimentaire et de la nutrition visant à mieux répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels des populations.
  - Les personnes en situation d'insécurité alimentaire tirent profit des actions de plaidoyer menées avec des institutions publiques, des législateurs, des organisations de la société civile et d'autres partenaires en faveur de l'adoption de lois et réglementations et de la mise en œuvre et de l'élargissement de politiques et programmes équitables contribuant à améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

***Activité essentielle***

*Activité 5. Assurer à l'intention des institutions nationales un appui à l'élaboration des politiques, une assistance technique et un transfert de connaissances et plaider en faveur de la formulation et de la mise en œuvre efficaces de filets de sécurité sociale, de programmes de sécurité alimentaire et de nutrition (y compris la collecte et l'analyse de données, la production de données factuelles et les*

*systemes de suivi) et de mecanismes de preparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, contribuant à faire évoluer les relations entre les sexes*

69. Le PAM assurera à l'intention des institutions nationales un appui à l'élaboration des politiques, une assistance technique et un renforcement des capacités et plaidera en faveur de la formulation et de la mise en œuvre efficaces de programmes de protection sociale, de sécurité alimentaire et de nutrition (y compris la collecte et l'analyse de données, la production de données factuelles et les systèmes de suivi) et de mécanismes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, contribuant à faire évoluer les relations entre les sexes.
70. Le PAM préconisera la mise en place ou la réactivation de cadres institutionnels et techniques dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, notamment le Conseil national de la sécurité alimentaire et de la nutrition, le groupe de travail chargé de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et le système national d'alerte rapide. Le PAM travaillera avec le Secrétariat de la planification, les directions chargées des statistiques et des repas scolaires au Ministère de l'éducation, la direction des statistiques agricoles du Ministère de l'agriculture et du développement rural, les services chargés de la nutrition au Ministère de la santé publique, de la famille et de la cohésion sociale, l'Institut national de la statistique, le Service national de protection civile, et le Réseau de la société civile pour la souveraineté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Guinée-Bissau, pour renforcer leur capacité à concevoir, coordonner et mettre en œuvre de manière efficace des politiques et des programmes nationaux de sécurité alimentaire et de nutrition.
71. Une enquête nationale sur la sécurité alimentaire et la nutrition sera menée tous les ans pour recueillir des données ventilées qui seront traitées et analysées afin de tenir les parties prenantes nationales et internationales informées de la situation. Le PAM continuera d'appuyer le système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition afin que celui-ci puisse fournir des informations sur les tendances de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour l'ensemble des régions et des districts, y compris les zones urbaines, grâce à un suivi régulier tenant compte de la problématique femmes-hommes, et publier des analyses fiables de la sécurité alimentaire et de la nutrition, avec des données ventilées et, le cas échéant, des analyses différenciées selon le sexe et l'âge, en vue d'étayer les activités de sensibilisation et les politiques fondées sur des données factuelles; et il renforcera les capacités des pouvoirs publics en matière d'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'appui d'un système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition durable et géré par le pays.

### **3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait**

72. Le renforcement des capacités est fondamental pour la planification de la transition et du retrait quel que soit l'effet direct considéré. Les progrès accomplis sur le plan de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes dans le cadre du PSP seront importants pour la réussite des stratégies de transition et de retrait. Le Ministère de l'éducation et le PAM envisagent de transférer progressivement au Gouvernement la responsabilité d'un programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale, d'ici à 2030. Le transfert se déroulerait en trois phases, comme suit:
  - Phase 1 (2017-2019): distribution de repas à l'échelle du pays dans les écoles ciblées; investissement du Gouvernement dans le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale; démarrage du suivi assuré par le Ministère de l'éducation dans les écoles ciblées de la région de Biombo; le Ministère de l'éducation et le PAM prévoient de conduire une évaluation décentralisée en 2019 pour bénéficier d'une conception améliorée du programme pendant les phases 2 et 3.

- Phase 2 (2019-2025): programme global visant l'obtention d'effets directs liés à l'éducation, la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'hygiène; analyse des coûts en 2019; élaboration, expérimentation, modification et mise en œuvre de politiques d'alimentation scolaire utilisant la production locale favorables aux petits exploitants, pour favoriser l'accroissement de la fourniture d'aliments locaux aux écoles; le Ministère de l'éducation prend en charge la totalité du processus dans une région; élaboration d'une stratégie de mobilisation de ressources visant à compléter l'investissement annuel du Gouvernement.
  - Phase 3 (2026–2030): un modèle normalisé et des procédures opérationnelles sont établis pour la mise en place d'un programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale fondé sur les bonnes pratiques recensées dans le cadre d'évaluations indépendantes et d'examens annuels effectués par les parties prenantes; transfert de la responsabilité de la gestion du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale au Gouvernement.
73. Durant la mise en œuvre du PSP, le PAM centrera son action sur l'apprentissage, le renforcement des capacités et le développement des partenariats, avec une augmentation des investissements dans le suivi et l'évaluation tenant compte de la problématique femmes-hommes. Le PAM s'efforcera de mettre en place un programme global qui intègre l'alphabétisation, la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'hygiène et favorise l'établissement de liens avec des organismes des Nations Unies et des ONG partenaires, afin de renforcer les résultats multisectoriels. Le PAM encouragera l'engagement participatif et inclusif des communautés, la prise en charge des responsabilités par le Gouvernement et la gouvernance responsable, ainsi que l'inscription de crédits stables au budget général de l'État<sup>39</sup> pour permettre la transition.
74. Le Ministère de l'éducation et le PAM réaliseront une analyse coût-avantages afin d'estimer le coût total d'un programme à couverture universelle d'alimentation scolaire utilisant la production locale, et le retour sur investissement global si l'on tient compte des secteurs de l'éducation, de la nutrition, de la protection sociale et de l'agriculture; analyseront d'autres scénarios qui associent l'alimentation scolaire utilisant la production locale à l'apport de contributions internationales sous forme de produits alimentaires en nature; et examineront la durabilité des marchés, des chaînes de valeur et des conditions environnementales au niveau local. Le PAM s'appuiera sur les résultats de ces études pour prôner auprès du Ministère de l'économie et des finances et du Conseil des Ministres un accroissement des crédits alloués à l'alimentation scolaire utilisant la production locale, et auprès du Ministère de l'agriculture et du développement rural un renforcement de l'appui que celui-ci fournit aux petits agriculteurs, notamment la prestation de services de vulgarisation et l'offre d'intrants agricoles qui font cruellement défaut.
75. L'étude relative au Coût de la faim appuie le plaidoyer de haut niveau pour un investissement national et des politiques publiques en faveur de la prévention du retard de croissance. L'étude des connaissances, attitudes et pratiques en matière de nutrition et l'étude visant à combler le déficit en nutriments établissent une base pour les activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements et pour l'introduction de changements durables au niveau local dans les pratiques alimentaires. Ensemble, les études constituent le fondement d'une modification des comportements inscrite dans la durée aux fins de la réduction du retard de croissance. La durabilité dépendra de la pérennité des changements de comportements et du renforcement social individuels et collectifs, en commençant par les 1 000 premiers jours de la vie.

---

<sup>39</sup> Le 31 janvier 2019, le Conseil des Ministres a approuvé le décret sur l'alimentation scolaire, qui devrait être promulgué prochainement.

76. Le PAM travaillera aux côtés du Ministère de l'éducation et du Ministère de l'agriculture et du développement rural afin de renforcer leur aptitude à procéder aux achats locaux de produits destinés aux repas scolaires, et d'assurer ainsi la durabilité et l'élargissement de l'alimentation scolaire utilisant la production locale. Leur participation plus importante au système d'achat permettra aux petits agriculteurs d'améliorer leurs moyens d'existence et leurs revenus.
77. L'examen du système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition mené par les parties prenantes en janvier 2019 fournira des données utiles à l'élaboration des stratégies de transition. Ces dernières s'appuieront sur le renforcement des capacités techniques des parties prenantes nationales, les forums de parties prenantes, la nomination de structures de gouvernance et de responsabilité, et la validation attendue des résultats de l'examen du système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition par le Conseil des Ministres.

## **4. Modalités d'exécution**

### **4.1 Analyse des bénéficiaires**

78. En cas de choc pendant la période couverte par le PSP, un nombre maximal de 125 000 personnes bénéficieront d'un appui au titre de l'effet direct stratégique 1. Sur ces personnes, 60 000 recevront un soutien direct sous forme d'assistance alimentaire et nutritionnelle et les 65 000 autres tireront profit d'une manière indirecte des capacités renforcées des partenaires nationaux en matière d'intervention face à une crise. Chaque année, les bénéficiaires seront recensés et classés par ordre de priorité en fonction de leur vulnérabilité et des fonds disponibles. Au titre de l'effet direct stratégique 2, 263 538 enfants des écoles primaires recevront des repas scolaires à partir de produits locaux achetés chez des petits agriculteurs; dans ce groupe, 45 000 filles auront droit également à des rations mensuelles à emporter à condition d'assister à au moins 80 pour cent des cours. Les critères de ciblage seront fixés en coordination avec le Ministère de l'éducation.
79. Au titre de l'effet direct stratégique 3, le PAM viendra en aide directement à 116 000 bénéficiaires sous les formes suivantes: traitement de la malnutrition aiguë modérée, mesures de prévention du retard de croissance et appui en faveur des personnes sous traitement antirétroviral et des membres de leurs ménages. Au titre de l'effet direct stratégique 4, 25 000 femmes et jeunes bénéficieront d'un dispositif d'assistance intégré qui facilitera leur accès aux marchés. L'effet direct stratégique 5 sera axé sur les partenaires et les institutions nationales s'occupant de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des filets de sécurité sociale, et leurs bénéficiaires tireront indirectement profit de l'amélioration des capacités nationales dans ces domaines.
80. Des analyses participatives différenciées selon le sexe et l'âge éclaireront le ciblage, afin que les femmes, les hommes, les filles et les garçons bénéficient équitablement des opérations du PAM et que les besoins des personnes âgées et des personnes handicapées soient pris en compte. Le PAM utilisera son système de gestion des bénéficiaires et des transferts pour enregistrer les données et les informations concernant les bénéficiaires des différentes activités, ainsi que ses outils institutionnels de création et de gestion des bases de données relatives aux bénéficiaires.

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ (TOUS LES ANS, NIVEAU 1 UNIQUEMENT)</b>						
<b>Effet direct stratégique</b>	<b>Activité</b>	<b>Filles</b>	<b>Garçons</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>
1	Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations touchées par une crise	8 250	8 250	21 750	21 750	<b>60 000</b>
2	Fournir des repas scolaires (notamment à base de produits locaux) à consommer sur place aux enfants des écoles maternelles et primaires	123 863	139 675	-	-	<b>263 538</b>
	Fournir des rations à emporter aux filles en 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> année	45 000	-	-	-	<b>45 000</b>
3	Dispenser un traitement de la malnutrition aiguë modérée aux enfants âgés de 6 à 59 mois	5 000	5 000	-	-	<b>10 000</b>
	Prévenir le retard de croissance chez les enfants âgés de 6 à 23 mois	45 000	45 000	-	-	<b>90 000</b>
	Fournir des aliments aux personnes sous traitement antirétroviral	120	160	1 460	260	<b>2 000</b>
	Fournir une assistance monétaire aux ménages des personnes sous traitement antirétroviral	3 500	3 500	3 500	3 500	<b>14 000</b>
4	Mettre en place un dispositif d'assistance à l'intention des femmes et des jeunes agriculteurs	-	-	22 500	22 500	<b>25 000</b>
<b>TOTAL, hors chevauchement</b>		<b>193 719</b>	<b>193 719</b>	<b>48 550</b>	<b>28 550</b>	<b>464 538</b>

## 4.2 Transferts

### *Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire*

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE ( <i>grammes/personnes/jour</i> ) ou VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ( <i>dollars/personne/jour</i> ) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ								
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2		Effet direct stratégique 3				Effet direct stratégique 4
	Activité 1	Activité 2		Activité 3				Activité 4
Types de bénéficiaires	Personnes touchées par des crises	Enfants d'âge scolaire	Filles en 4 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> année	Enfants âgés de 6 à 23 mois	Enfants âgés de 24 à 59 mois	Personnes sous traitement antirétroviral	Membres des familles des personnes sous traitement antirétroviral	Agriculteurs
Modalité	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
Céréales		120	208					
Légumes secs		20						
Huile végétale		10				25		
Sel		3						
Poisson en boîte		20						
Racines et tubercules		120						
SuperCereal						250		
SuperCereal Plus				200	200			
Total kcal/jour		692	749	787	787	1 175		
% de kcal d'origine protéique		8	8	17	17	13		
Transferts de type monétaire ( <i>dollars/ personne/jour</i> )	0,40						0,27	3,5
Nombre de jours d'alimentation par an	90	165	165	180	60	180	180	51

<b>TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR</b>		
<b>Types de produit alimentaire/transfert de type monétaire</b>	<b>Total (en tonnes)</b>	<b>Total (en dollars)</b>
Céréales	20 394	6 383 322
Légumes secs	3 503	2 170 567
Huiles et matières grasses	1 494	1 072 692
Sel	526	158 704
SuperCereal / SuperCereal Plus	3 450	3 341 574
Poisson en boîte	2 970	12 331 440
Racines et tubercules	3 200	2 855 205
<b>TOTAL (produits alimentaires)</b>	<b>35 537</b>	<b>28 313 504</b>
Transferts de type monétaire		5 426 865
<b>TOTAL (produits alimentaires et transferts de type monétaire)</b>		<b>33 740 369</b>

### ***Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud***

81. Le PAM appuiera le renforcement des capacités des institutions publiques partenaires et continuera de promouvoir les synergies entre partenaires dans différents secteurs afin d'optimiser les interventions. Il donnera la priorité aux zones d'intervention communes et à une approche scolaire communautaire mutuellement profitable<sup>40</sup>. En collaboration avec les partenaires gouvernementaux et les ONG nationales et internationales, le PAM saisira les possibilités de renforcer la programmation conjointe avec l'UNICEF, le FNUAP, la FAO, le FIDA, ONU-Femmes et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).
82. Le PAM travaillera avec ses partenaires, notamment le Ministère de la santé publique, de la famille et de la cohésion sociale, et les ONG et organisations de la société civile qui œuvrent en faveur de l'égalité entre les sexes, pour que les compétences relatives à la problématique femmes-hommes soient renforcées afin de permettre la progression de l'égalité entre les sexes au titre de tous les effets directs stratégiques. La formation portera sur les liens rattachant l'égalité entre les sexes à la nutrition, et les avantages en découlant profiteront aux 234 688 personnes dans le besoin auxquelles les programmes du PAM viennent en aide. Le PAM a conclu des accords de partenariat avec des ONG locales pour le recensement, la sélection, l'organisation et la formation des associations paysannes.
83. Le PAM a établi un mémorandum d'accord concernant la coopération technique Sud-Sud avec les gouvernements de la Guinée-Bissau et du Brésil, qui sera pleinement mis en application pendant la période d'exécution du PSP. Le mémorandum prévoit l'apport d'un soutien au Ministère de l'éducation et au Ministère de l'agriculture et du développement rural pour l'établissement d'un modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale durable et spécifiquement adapté à la situation nationale, en lien avec l'effet direct stratégique 4. Le PAM dépêchera à la Direction des affaires sociales et de l'alimentation scolaire un spécialiste en établissement de politiques qui appuiera la mise en application d'une loi ayant trait aux activités de repas scolaires durables, la révision de la stratégie nationale relative aux repas scolaires, la réactivation du comité interministériel chargé des repas scolaires, le renforcement de la Direction et des capacités du Ministère de l'éducation

<sup>40</sup> L'approche scolaire communautaire intègre le soutien des parents et des personnes s'occupant des enfants, qui contribuent à l'éducation primaire des enfants.

en matière de production de statistiques, et l'amélioration de l'aptitude des organisations communautaires à mettre en œuvre la politique de repas scolaires.

### ***Chaîne d'approvisionnement***

84. Le PAM appuiera la livraison des produits alimentaires et les transferts de type monétaire; la planification efficace de la production locale et de l'achat et de l'entreposage des denrées alimentaires; la transformation et la commercialisation, dans le cadre de la conduite d'évaluations; et l'amélioration des capacités d'entreposage des vivres des associations paysannes et des partenaires, qui recevront une formation et du matériel pour faciliter la mise en œuvre efficace et en temps voulu des activités du PAM.
85. Le PAM appuiera les interventions fondées sur les marchés en procédant à des évaluations des détaillants, et en veillant à assurer le contrôle de la qualité et l'approvisionnement permanent des bénéficiaires en denrées alimentaires. Il est prévu de réaliser une évaluation de la chaîne d'approvisionnement de détail afin de prévenir les goulets d'étranglement et de réduire les coûts par bénéficiaire. Une macroévaluation de la chaîne d'approvisionnement sera menée concernant l'approvisionnement et la distribution au niveau national, les systèmes de transport (notamment la participation du secteur privé) et d'autres secteurs pertinents.
86. Un contrôleur vérifiera la qualité de tous les produits alimentaires à leur arrivée afin de garantir la conformité aux exigences nationales et transfrontalières. Le contrôle de la qualité concernant les produits transportés et entreposés sera effectué dans le respect des pratiques recommandées par le PAM. En cas de problèmes de qualité, des mécanismes ont été mis en place avec le Ministère de la santé publique, de la famille et de la cohésion sociale pour effectuer des essais en laboratoire et vérifier la qualité des aliments.
87. La plupart des routes sont accessibles toute l'année, mais la livraison en saison des pluies est parfois difficile dans certains endroits. L'acheminement des produits destinés aux activités de nutrition et de repas scolaires pendant le premier trimestre de l'année scolaire coïncide avec la fin de la saison des pluies, ce qui est source de problèmes dans certaines zones car les conditions d'entreposage dans les écoles et les centres de santé ne sont pas toujours conformes aux normes requises. Le PAM continuera de sensibiliser les transporteurs à l'importance des repas scolaires et des programmes nutritionnels afin de réduire les risques de détournement de produits alimentaires.
88. Le PAM estime que, initialement, environ 12 pour cent des besoins en produits alimentaires seront achetés en Guinée-Bissau et dix pour cent au titre d'appels d'offres au niveau international, tandis que les 78 pour cent restants seront reçus sous forme de dons en nature de pays donateurs et livrés au port de Bissau; le PAM aura recours au Mécanisme de gestion globale des vivres et aux achats au niveau régional lorsque l'occasion s'en présentera. Le pourcentage de produits alimentaires venant de l'étranger devrait diminuer à mesure que l'alimentation scolaire utilisant la production locale se développera. Le transport entre le port et le point de transbordement dans les entrepôts du PAM est organisé par un transporteur privé. Le port dispose de capacités acceptables du point de vue du transport, de la manutention (chargeur de conteneurs) et du stockage (le PAM loue un espace dans le parc à conteneurs du port).
89. Le PAM optimisera les ressources (entrepôt, transport et matériel), la planification, l'efficacité, le suivi et la visibilité de la chaîne d'approvisionnement. Il appuiera l'amélioration de l'aptitude des producteurs locaux à participer à la chaîne d'approvisionnement et offrira à l'intention des institutions nationales des dispositifs de renforcement des capacités englobant les aspects suivants: soutien technique, sécurité sanitaire et qualité des aliments, et préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise.

### 4.3 Partenariats

90. Le PAM travaille en partenariat avec le Ministère de l'éducation s'agissant de l'alimentation scolaire utilisant la production locale; le Ministère de la santé publique, de la famille et de la cohésion sociale s'agissant de la nutrition; le Ministère de l'agriculture et du développement rural s'agissant du soutien aux petits agriculteurs; le service national de protection civile s'agissant de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise; toutes les institutions précitées, l'Institut national de la statistique et l'Institut national pour le développement de l'éducation, s'agissant du renforcement des capacités; le Ministère de l'économie et des finances s'agissant de la production de données factuelles et des propositions d'investissement; et le Ministère des affaires étrangères s'agissant de la coopération institutionnelle.
91. L'UNICEF et le PAM collaborent pour améliorer la qualité de l'éducation, la nutrition des enfants, ainsi que l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les écoles. Le PAM, la Banque mondiale et l'UNICEF sont les fondateurs et les membres principaux du groupe de travail sur la protection sociale qui appuie le Ministère de la santé publique, de la famille et de la cohésion sociale, le ministère responsable de la protection sociale. Le PAM et la Banque mondiale œuvreront ensemble pour aider le Ministère de l'éducation à améliorer certains aspects du programme scolaire actuel et à renforcer les activités de suivi assurées par les inspecteurs des écoles. Le PAM lancera des activités nutritionnelles en complément du programme de transfert monétaire de la Banque mondiale pour la protection sociale, qui devrait être mis en place à l'échelle nationale dans le prolongement de deux projets pilotes qui ont démarré en 2018. Le PAM continuera de travailler avec le "Réseau des journalistes Amis de la nutrition et du PAM" sur la communication visant à faire évoluer la société et les comportements aux fins d'une amélioration de la nutrition. Le PAM renforcera les partenariats avec la Banque africaine de développement concernant la nutrition et le soutien des petits agriculteurs dans le cadre de l'alimentation scolaire utilisant la production locale.
92. Le PAM adoptera des approches propres à faire évoluer les relations entre les sexes, qui favoriseront l'égalité femmes-hommes dans tous les domaines d'intervention. L'engagement continu du PAM permettra la mise en œuvre du plan d'action du bureau de pays concernant la problématique femmes-hommes pour 2015-2020 en partenariat avec le groupe de travail sur l'égalité des sexes de l'équipe de pays des Nations Unies, ONU-Femmes, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies, l'Institut des femmes et des enfants de Guinée-Bissau, le Réseau des femmes parlementaires et les ONG et autres organisations qui défendent les droits des femmes et des filles<sup>41</sup>.
93. Le PAM conduit régulièrement des évaluations financières de ses partenaires commerciaux. Il s'emploie aussi à renforcer sa collaboration sur le terrain avec les ONG pour: le recensement, la sélection, l'organisation et la formation des associations paysannes qui fournissent des aliments destinés aux repas scolaires; la formation, le renforcement des capacités et l'autonomisation des petits agriculteurs; et la prévention du retard de croissance.
94. En 2017 et en 2018, le Gouvernement a investi ses propres fonds pour appuyer les activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale dans les régions d'Oio et de Cacheu. Cette contribution nationale marquante devrait augmenter tous les ans et porter sur une zone géographique croissante; une contribution du Gouvernement japonais permettra de développer les achats locaux destinés aux repas scolaires dans six régions.

---

<sup>41</sup> L'Institut de la femme et de l'enfant de Guinée-Bissau est placé sous la tutelle du Ministère de la santé publique, de la famille et de la cohésion sociale.

95. Dans le contexte de l'alimentation scolaire utilisant la production locale, le PAM appuie la création de nouveaux marchés pour les petits agriculteurs, ainsi que la fourniture de repas scolaires nutritifs qui utilisent des produits du cru, sont adaptés à la culture et au mode d'alimentation locaux et sensibilisent à la question de la nutrition. Afin d'améliorer la qualité et le volume de la production locale, le PAM continuera d'étudier les possibilités concernant l'accès des petits exploitants à la production de semences, pour les haricots, les pommes de terre et d'autres tubercules, à l'utilisation d'engrais et insecticides biologiques, et aux formations sur les techniques de conservation des fruits et légumes, en partenariat avec le Ministère de l'agriculture et du développement rural, la FAO, le FIDA et des ONG. Le PAM travaillera aussi avec des ONG locales et internationales pour promouvoir l'éducation des filles et les changements de comportement, en particulier lors du passage de la 4<sup>ème</sup> à la 5<sup>ème</sup> année scolaire, et de la 6<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup> année, des périodes pendant lesquelles les filles sont nombreuses à abandonner les études. Le PAM collabore avec les organisations communautaires locales, notamment les comités de gestion des écoles, les associations de parents et d'agriculteurs, et les chefs traditionnels et religieux, et aide les ONG et les organisations confessionnelles à conduire des activités de repas scolaires avec un suivi amélioré.

## **5. Gestion de la performance et évaluation**

### **5.1 Modalités de suivi et d'évaluation**

96. La stratégie de suivi et d'évaluation du PSP contribuera à améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficience des programmes, la responsabilité à l'égard des bénéficiaires et le soutien technique apporté au Gouvernement pour évaluer les progrès accomplis sur la voie de la réalisation de l'ODD 2 et de l'ODD 17. Le PAM utilisera les technologies numériques pour la collecte et l'analyse des données et renforcera les capacités du personnel et des partenaires concernant l'utilisation du cadre de résultats du PAM.
97. Une situation de référence sera établie trois mois avant le début du PSP, sur la base de données ventilées par région, sexe, âge et vulnérabilité. Un examen du PSP sera réalisé à mi-parcours, et une évaluation décentralisée sera effectuée en 2021, qui mettra l'accent sur les activités nutritionnelles et rendra compte de la demande des parties prenantes ainsi que de leurs besoins en matière de données factuelles et d'apprentissage. Une évaluation du portefeuille d'activités sera conduite par le Bureau de l'évaluation du PAM au cours de l'avant-dernière année d'exécution du PSP. Les enseignements tirés de ces activités, des rapports annuels et du suivi régulier seront utilisés pour améliorer la performance des programmes pendant l'exécution. Le mécanisme de réclamation et de remontée de l'information sera renforcé afin de faciliter un accès égal et sûr, et de donner suite d'une manière plus efficace et plus efficiente aux plaintes, questions, demandes, et problèmes présentés par les bénéficiaires et les partenaires coopérants du PAM.
98. Le Cadre de résultats institutionnels du PAM et le marqueur de l'âge et de l'égalité femmes-hommes constituent une approche permettant de tenir compte de la problématique femmes-hommes d'une manière exhaustive pour définir les indicateurs de résultats et d'effets directs conformément aux cibles nationales des ODD. Le PAM a établi également un plan détaillé de suivi, d'examen et d'évaluation, un budget prévisionnel du suivi, et un plan d'exécution par activité. Pendant la période de cinq ans couverte par le PSP, le PAM procédera avec ses partenaires à un suivi rigoureux des processus et des effets directs, grâce à des ressources et des capacités renforcées.
99. Le PAM étudiera la possibilité d'établir un partenariat stratégique avec Plan International pour la mise au point des indicateurs de suivi relatifs au produit 2 de l'effet direct stratégique 2 et à l'effet direct stratégique 3 en lien avec les filles, une attention particulière étant accordée au passage de celles-ci de l'école primaire à l'école secondaire. En accord

avec leurs mandats respectifs, le PAM et Plan International définiront des indicateurs qui mesurent les progrès accomplis.

100. Conformément aux souhaits exprimés lors des consultations menées dans le cadre du processus associant les partenaires qui a été adopté pour le PSP, le PAM collaborera avec les institutions nationales et les organisations des Nations Unies pour coordonner le suivi du PSP, du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, et de la réalisation des ODD.
101. Les mesures tenant compte de la problématique femmes-hommes seront suivies et analysées régulièrement au moyen d'un plan spécifique de suivi, d'examen et d'évaluation, afin que l'égalité entre les sexes soit intégrée dans tous les programmes du PAM. Les réussites et les problèmes seront présentés dans les rapports annuels de suivi des résultats. Le PAM intensifiera le suivi des prix du marché pour les initiatives de transfert de type monétaire et mettra en place un système d'information sur les prix et les produits à l'intention des petits agriculteurs.
102. La mise en œuvre et le suivi du PSP seront éclairés et guidés par les recommandations issues de l'évaluation de l'IPSR réalisée en 2014, de l'évaluation du Système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition menée en 2018 par l'Union européenne, et de l'évaluation décentralisée à mi-parcours du projet de repas scolaires (2016-2019) financé par le Programme international McGovern-Dole d'assistance alimentaire au profit de l'éducation et de la nutrition infantile (et l'évaluation finale à la fin du projet de repas scolaires), les avis des bénéficiaires et des partenaires, et les meilleures pratiques du PAM.

## 5.2 Gestion des risques

103. Les risques stratégiques sont notamment les chocs soudains liés au climat ou aux prix, les changements fréquents de hauts responsables gouvernementaux qui fragilisent les institutions, la violence politique, l'absence de volonté politique et l'instabilité politique, autant de facteurs ayant des répercussions négatives sur les budgets et les programmes publics. Diverses mesures seront prises pour atténuer ces risques, et notamment: le renforcement du Système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en vue de promouvoir une sensibilisation et une réaction rapide face aux chocs, la création d'actifs communautaires visant à prévenir une destruction massive des terres agricoles, le renforcement des capacités des partenaires techniques aux niveaux local, régional et national, et l'appui au renforcement de la résilience des communautés afin qu'elles soient mieux préparées aux chocs avant qu'ils ne surviennent. D'autres risques stratégiques concernent les ruptures de la filière d'approvisionnement dues à des déficits de financement: la Guinée-Bissau est un "pays orphelin de donateurs" et les partenaires de développement adoptent une attitude attentiste, souhaitant observer l'issue des deux prochaines élections en 2019 et juger de la stabilité politique post-électorale et des réformes du secteur public et du secteur de la sécurité, avant de décider d'investir ou non dans le développement du pays. L'insuffisance de la production vivrière nationale, en particulier de céréales, pourrait avoir une incidence négative sur la filière d'approvisionnement du PAM lorsque l'alimentation scolaire utilisant la production locale prévoira également l'achat de céréales sur les marchés locaux. Les mesures prévues pour contrer ce risque sont notamment la mise en place de partenariats stratégiques, la diversification des donateurs et le renforcement de l'agriculture familiale grâce à l'amélioration de la résilience et à l'alimentation scolaire utilisant la production locale.
104. Les risques opérationnels sont notamment le manque de capacités et de compétences des partenaires nationaux, la faible participation des femmes aux comités de gestion des écoles et aux prises de décision, et les barrières religieuses et traditionnelles freinant l'éducation des filles et l'adoption de bonnes pratiques alimentaires et d'alimentation des enfants. Les mesures d'atténuation consistent notamment à renforcer les capacités et les compétences

des partenaires nationaux, à élaborer une stratégie en concertation avec les partenaires pour donner plus de responsabilités aux femmes, et à mener des activités efficaces de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements. Faute de relever les défis que constituent le mariage précoce, le taux élevé d'abandon scolaire chez les filles, et l'accès insuffisant des femmes aux responsabilités dans les communautés ciblées, les résultats escomptés pourraient être compromis. Le PAM travaillera en partenariat avec les organismes des Nations Unies, les ONG et les réseaux de femmes pour s'attaquer aux difficultés liées à la problématique femmes-hommes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

105. Les risques fiduciaires sont notamment le détournement de vivres et d'espèces aux dépens des bénéficiaires prévus. Le PAM atténuera ce risque en sensibilisant les parties prenantes tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

## 6. Des ressources axées sur les résultats

### 6.1 Budget de portefeuille de pays

106. La part la plus importante du budget du PSP est allouée à l'effet direct stratégique 2, qui est centré sur la mise en œuvre du programme national de repas scolaires parallèlement au transfert progressif de la responsabilité de sa gestion au Gouvernement. Vient ensuite la part affectée à l'effet direct stratégique 3, qui couvre les activités nutritionnelles menées dans les zones ciblées où les taux de malnutrition sont élevés – un filet de sécurité essentiel axé sur les 1 000 premiers jours de la vie –, et le traitement et les soins dispensés aux personnes vivant avec le VIH souffrant de malnutrition et à leurs familles. L'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits agriculteurs, principalement les femmes et les jeunes, relève de l'effet direct stratégique 4, dont le budget est le troisième plus important. Doté d'un budget beaucoup plus limité, l'effet direct stratégique 1 vise à mettre en place et à renforcer la capacité d'intervention immédiate du pays face aux chocs. Le budget affecté à l'effet direct stratégique 5 est le plus modeste; il permet d'assurer à l'intention des institutions nationales un appui à l'élaboration des politiques, une assistance technique, une activité de production de données factuelles et un transfert de capacités et de plaider pour la formulation et la mise en œuvre efficaces de filets de protection sociale, de programmes de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition et de mécanismes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, contribuant à faire évoluer les relations entre les sexes. Un financement approprié est prévu au titre de tous les effets directs stratégiques pour faire progresser l'égalité entre les sexes dans l'ensemble des activités de sécurité alimentaire et de nutrition menées dans le cadre du PSP.

<b>Effet direct stratégique</b>	<b>Année 1 (2019)*</b>	<b>Année 2 (2020)</b>	<b>Année 3 (2021)</b>	<b>Année 4 (2022)</b>	<b>Année 5 (2023)</b>	<b>Année 6 (2024)**</b>	<b>Total</b>
1	433 533	684 722	690 170	699 368	684 299	303 363	<b>3 495 455</b>
2	3 854 775	8 815 178	8 756 656	8 941 478	8 632 084	4 886 325	<b>43 886 496</b>
3	834 763	1 570 444	1 696 082	1 582 968	1 553 394	791 191	<b>8 028 842</b>
4	504 420	800 265	814 586	812 713	795 254	332 276	<b>4 059 514</b>
5	326 462	453 410	458 852	462 422	317 612	121 597	<b>2 140 355</b>
<b>Total</b>	<b>5 953 953</b>	<b>12 324 019</b>	<b>12 416 346</b>	<b>12 498 949</b>	<b>11 982 643</b>	<b>6 434 752</b>	<b>61 610 662</b>

\* Juillet-décembre 2019.

\*\* Janvier-juin 2024.

## **6.2 Perspectives de financement**

107. De 2014 à 2018, le PAM a reçu 41 millions de dollars de contributions. Le budget du PSP d'un montant de 61,6 millions de dollars (12,3 millions de dollars par an) est établi en fonction des contributions que les donateurs sont disposés à apporter à l'appui du portefeuille d'activités du pays. Depuis 2017, le PAM a mobilisé cinq nouveaux donateurs, traditionnels et non traditionnels. Quatre autres donateurs devraient appuyer l'action du PAM dans le pays à compter de juin 2019. Les partenariats en matière de protection sociale pourraient offrir des possibilités de financements pluriannuels en faveur des activités nutritionnelles à assise communautaire de portée nationale. Le PAM mobilisera des fonds pour les mesures d'urgence prises au titre de l'effet direct stratégique 1, dans le cadre des discussions qu'il mènera avec les partenaires qui fournissent des fonds d'urgence. L'expérience relative aux situations d'urgence antérieures en Guinée-Bissau montre que le Gouvernement et les donateurs apportent un soutien immédiat en cas de crise de grande ampleur.

## **6.3 Stratégie de mobilisation des ressources**

108. Le PAM collaborera avec des donateurs traditionnels et de nouveaux donateurs pour mobiliser des contributions en nature et en espèces en faveur du PSP. Ces contributions pourront concerner une seule année ou plusieurs et être souples ou assorties de conditions, afin que l'on puisse tirer un montant maximal de contributions en profitant de toutes les possibilités de financement, sans pour autant compromettre l'intégrité programmatique. La diversification des donateurs est fondamentale si l'on veut réduire le risque de dépendance à l'égard d'un donateur unique. La stratégie de mobilisation des ressources est cohérente avec les intérêts des donateurs et les besoins des programmes du PAM et parfaitement harmonisée avec les priorités du pays, et elle présente les effets directs souhaités, d'une manière souple et adaptée aux besoins des donateurs, tout en établissant clairement l'avantage comparatif et les services spécialisés du PAM, ainsi que sa visibilité et sa responsabilité.
109. Le PAM met en place des partenariats solides avec les donateurs en assurant la complémentarité des programmes au lieu de simplement viser à mobiliser des fonds. Cette démarche est appréciée par les institutions financières internationales et les donateurs bilatéraux. Le PAM continuera de collaborer avec toutes les représentations gouvernementales en Guinée-Bissau et à Dakar compte tenu du regain d'intérêt que les donateurs devraient manifester pendant la phase de développement qui fera suite aux élections, étant entendu que, ces dernières années, l'instabilité politique a découragé la présence des donateurs dans le pays et leur intérêt. Le PAM sera associé aux initiatives conjointes de mobilisation de ressources des Nations Unies avec des partenaires de développement dans le contexte du Plan-cadre de partenariat des Nations Unies et du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix.
110. Le PAM a pu obtenir de nouveaux engagements de contribution ou des engagements plus importants de la part du Gouvernement, d'institutions financières internationales, de l'Organisation des Nations Unies et du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Le rôle du Gouvernement en tant que donateur du PAM revêt une importance stratégique particulière, en montrant aux autres partenaires le niveau d'engagement national à l'égard du PSP. Le PAM continuera de soutenir le Gouvernement dans le cadre de la mobilisation conjointe des ressources et il continuera aussi de l'aider à hiérarchiser par ordre de priorité les investissements sociaux dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

**ANNEXE I****CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA GUINÉE-BISSAU (2019-2024)****But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro****Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation****Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture****Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par une crise en Guinée-Bissau sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels après des chocs**

Catégorie d'effet direct

Tient compte de la nutrition

correspondante:

maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié: Intervention face à une crise

**Hypothèses**

Ressources suffisantes (humaines, logistiques, financières) pour assurer l'assistance alimentaire et nutritionnelle

Accessibilité des zones touchées par la crise

**Indicateurs d'effet direct**

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse)

Capacité économique de subvenir aux besoins essentiels (nouveau)

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

## Activités et produits

### 1. Apporter une assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations touchées par une crise et renforcer les capacités et la coordination des partenaires nationaux dans le contexte d'une intervention en situation de crise, à titre de mesure d'urgence (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à l'alimentation)

Les personnes touchées par des chocs tirent profit du renforcement des capacités et de la coordination des partenaires nationaux, qui contribuent à garantir un accès sûr et satisfaisant à la nourriture et à une bonne nutrition (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes touchées par des chocs tirent profit du renforcement des capacités et de la coordination des partenaires nationaux, qui contribuent à garantir un accès sûr et satisfaisant à la nourriture et à une bonne nutrition (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

Les personnes touchées par des chocs reçoivent en temps voulu des aliments nutritifs et/ou des transferts de type monétaire suffisants qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats (A: Ressources transférées)

#### Effet direct stratégique 2: Les enfants d'âge scolaire en Guinée-Bissau ont accès à des repas nutritifs pendant l'année scolaire

Catégorie d'effet direct correspondante:

Tient compte de la nutrition

maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié: causes profondes

## Hypothèses

Non applicable

## Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation scolaire

Taux de scolarisation

Taux d'achèvement des études

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études (nouveau)

Capacité nationale de mener des programmes d'alimentation scolaire utilisant la méthode SABER (nouveau)

Valeur et quantité des produits vendus avantageusement par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

### **Activités et produits**

#### **2. Fournir des repas scolaires nutritifs aux enfants des écoles maternelles et primaires et des rations à emporter aux filles inscrites en cinquième et sixième année, et renforcer la capacité des pouvoirs publics et des partenaires, aux niveaux central et local, à mettre en œuvre et à suivre un programme d'alimentation scolaire à dimension nutritionnelle et propre à faire évoluer les relations entre les sexes (Repas scolaires)**

Les enfants des écoles maternelles et primaires situées dans les zones rurales reçoivent en temps voulu des repas scolaires nutritifs et diversifiés qui améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et créent les conditions minimales requises pour un apprentissage de qualité (A: Ressources transférées)

Les enfants des écoles maternelles et primaires situées dans les zones rurales reçoivent en temps voulu des repas scolaires nutritifs et diversifiés qui améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et créent les conditions minimales requises pour un apprentissage de qualité (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

Les enfants des écoles maternelles et primaires situées dans les zones rurales reçoivent en temps voulu des repas scolaires nutritifs et diversifiés qui améliorent leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et créent les conditions minimales requises pour un apprentissage de qualité (N: Alimentation scolaire assurée)

Les enfants des écoles maternelles et primaires tirent profit du renforcement des capacités des pouvoirs publics, des communautés et des écoles en matière de gestion et de suivi tenant compte de la problématique femmes-hommes, qui contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les familles des filles inscrites en cinquième et sixième année reçoivent des rations à emporter qui contribuent à la sécurité alimentaire du ménage et favorisent la fréquentation scolaire et la poursuite des études (A: Ressources transférées)

**Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition****Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition**

**Effet direct stratégique 3: D'ici à 2024, l'état nutritionnel des populations exposées au risque de malnutrition en Guinée-Bissau, en particulier les enfants, les filles et les femmes en âge de procréer et les personnes vivant avec le VIH s'améliore conformément aux cibles nationales**

Catégorie d'effet direct correspondante: amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié: causes profondes

**Hypothèses**

Aucune pénurie ni rupture d'approvisionnement ne se produit concernant les médicaments requis pour les traitements

Les centres de santé sont en mesure d'assurer correctement le traitement contre la malnutrition et l'appui au traitement antirétroviral et aux traitements de brève durée sous surveillance directe

Aucune épidémie majeure ne se déclare

Les mécanismes publics de coordination dans le domaine de la nutrition fonctionnent correctement

**Indicateurs d'effet direct**

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

## Activités et produits

**3. Appuyer la mise en œuvre de la politique nutritionnelle nationale et du protocole intégré de prévention du retard de croissance et de traitement de la malnutrition aiguë modérée, en privilégiant les éléments suivants: soutien à la conception de politiques et à leur mise en œuvre selon une approche tenant compte du sexe et de l'âge, assistance technique et renforcement des capacités à l'intention du Ministère de la santé publique, de la famille et de la cohésion sociale, communication visant à faire évoluer la société et les comportements, prévention du retard de croissance chez les enfants âgés de 6 à 23 mois, traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, et assistance alimentaire et nutritionnelle en faveur des personnes vivant avec le VIH et de leur ménage (Prévention de la malnutrition)**

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les personnes vivant avec le VIH et sous traitement antirétroviral et les membres de leur ménage reçoivent des aliments nutritifs ou des transferts de type monétaire pour améliorer leur état nutritionnel (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les personnes vivant avec le VIH et sous traitement antirétroviral et les membres de leur ménage reçoivent des aliments nutritifs ou des transferts de type monétaire pour améliorer leur état nutritionnel (B: Aliments nutritifs fournis)

Les filles et les femmes enceintes et allaitantes fréquentant les consultations prénatales et postnatales et les membres de leur ménage et de leur communauté participant aux soins des enfants sont sensibilisés à l'importance de l'allaitement exclusif au sein pendant les six premiers mois après la naissance et aux pratiques de prévention du retard de croissance (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

Les personnes ciblées bénéficient d'une sensibilisation et d'une formation concernant la nutrition, l'importance de l'allaitement exclusif au sein pendant les six premiers mois après la naissance, et les habitudes alimentaires saines de nature à améliorer leur état nutritionnel (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

Les populations ciblées tirent profit de la capacité améliorée des pouvoirs publics à mener des actions de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements qui encouragent les pratiques favorisant une nutrition saine (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

Les filles et les femmes en âge de procréer, les enfants des écoles maternelles et primaires, les enseignants, le personnel des écoles, les adultes qui s'occupent des enfants dans les ménages et les communautés, les personnes vivant avec le VIH et sous traitement antirétroviral, les agents de santé et les journalistes reçoivent systématiquement une éducation nutritionnelle adaptée qui encourage l'adoption de bonnes pratiques alimentaires du point de vue de la santé et de la nutrition (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

### Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

#### Résultat stratégique 3: La sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants s'améliorent

**Effet direct stratégique 4: D'ici à 2024, les petits agriculteurs en Guinée-Bissau, en particulier les femmes et les jeunes, disposent de moyens d'existence renforcés et de revenus familiaux améliorés**

Catégorie d'effet direct

Tient compte de la nutrition

correspondante: Augmentation de la production et des ventes des petits exploitants

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

#### Hypothèses

Aucune catastrophe naturelle majeure ne se produit

La stabilité politique se maintient

Le Gouvernement est déterminé à soutenir le secteur agricole

Des plans d'urgence en cas de catastrophes naturelles sont élaborés aux niveaux communautaire et national. Les populations sont informées sur les prix des denrées alimentaires

#### Indicateurs d'effet direct

Pourcentage de petits exploitants (hommes/femmes) vendant leur production par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Pourcentage de petits exploitants ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives

Pourcentage de produits alimentaires du PAM achetés à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants

Valeur et quantité des produits vendus avantagement par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

## Activités et produits

### **4. Mettre en place un dispositif intégré d'interventions d'assistance à l'intention des associations de femmes et de jeunes agriculteurs qui couvre les aspects suivants: alphabétisation et éducation nutritionnelle, formation commerciale de base, sensibilisation à leur droit à une alimentation et à une nutrition suffisantes, accès aux marchés dans le cadre du programme d'alimentation scolaire et transfert de connaissances sur l'optimisation des chaînes de valeur agricoles (Renforcement des capacités individuelles)**

Les petits agriculteurs, en particulier les associations de femmes et de jeunes agriculteurs, qui fournissent des aliments aux cantines scolaires bénéficient de cours d'alphabétisation, de formations comptables et commerciales de base et d'une éducation nutritionnelle, qui leur permettent d'enrichir leurs connaissances et les incitent à adopter des pratiques d'alimentation et de nutrition optimales (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

Les petits agriculteurs, en particulier les associations de femmes et de jeunes agriculteurs, qui fournissent des aliments destinés aux repas scolaires sont en mesure de défendre leurs droits, de peser sur les politiques publiques en matière d'éducation, de nutrition et de santé, et de demander et de recevoir une assistance en temps voulu (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

Les petits agriculteurs, en particulier les associations de femmes et de jeunes agriculteurs, qui fournissent des produits alimentaires destinés aux repas scolaires bénéficient d'activités de formation sur l'optimisation des chaînes de valeur agricoles, qui visent à accroître les revenus, à améliorer les moyens d'existence et à renforcer la résilience face au changement climatique (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

## **But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD**

### **Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD**

### **Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD**

**Effet direct stratégique 5: D'ici à 2030, les institutions nationales et les législateurs en Guinée-Bissau ont des capacités renforcées et sont tenus de rendre compte pour ce qui est de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de politiques et programmes de sécurité alimentaire et de nutrition fondés sur des données factuelles**

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: causes profondes

## Hypothèses

Aucune catastrophe naturelle majeure ne se produit

La stabilité politique se maintient

## Indicateurs d'effet direct

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)

Nombre de programmes nationaux améliorés grâce à une coopération Sud-Sud ou triangulaire menée avec l'appui du PAM (nouveau)

Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance du PAM qui relèvent d'un dispositif national de protection sociale grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)

Proportion de secteurs ciblés et d'entités gouvernementales appliquant les recommandations issues des examens stratégiques nationaux Faim zéro

Ressources mobilisées (en dollars) en faveur de systèmes ou de services axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités (nouveau)

## Activités et produits

**5. Assurer à l'intention des institutions nationales un appui à l'élaboration des politiques, une assistance technique et un transfert de connaissances et plaider en faveur de la formulation et de la mise en œuvre efficaces de filets de sécurité sociale, de programmes de sécurité alimentaire et de nutrition (y compris la collecte et l'analyse de données, la production de données factuelles et les systèmes de suivi) et de mécanismes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, contribuant à faire évoluer les relations entre les sexes (Renforcement des capacités institutionnelles)**

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et les personnes vulnérables face aux chocs tirent profit du renforcement des capacités nationales concernant: la formulation et la mise en œuvre de politiques publiques équitables dans les domaines de la protection sociale, de la sécurité alimentaire et de la nutrition (notamment l'alimentation scolaire utilisant la production locale), ainsi que de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise; la production de données factuelles, le suivi, et la communication de données; la mobilisation de ressources; et la coordination des activités dans le secteur de la sécurité alimentaire et de la nutrition visant à mieux répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels des populations (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et les personnes vulnérables face aux chocs tirent profit du renforcement des capacités nationales concernant: la formulation et la mise en œuvre de politiques publiques équitables dans les domaines de la protection sociale, de la sécurité alimentaire et de la nutrition (notamment l'alimentation scolaire utilisant la production locale), ainsi que de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise; la production de données factuelles, le suivi, et la communication de données; la mobilisation de ressources; et la coordination des activités dans le secteur de la sécurité alimentaire et de la nutrition visant à mieux répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels des populations (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire tirent profit des actions de plaidoyer menées avec des institutions publiques, des législateurs, des organisations de la société civile et d'autres partenaires en faveur de l'adoption de lois et réglementations et de la mise en œuvre et de l'élargissement de politiques et programmes équitables contribuant à améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire tirent profit des actions de plaidoyer menées avec des institutions publiques, des législateurs, des organisations de la société civile et d'autres partenaires en faveur de l'adoption de lois et réglementations et de la mise en œuvre et de l'élargissement de politiques et programmes équitables contribuant à améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

**But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro****C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

**C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité****Résultats transversaux**

C.2.2: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité (nouveau)

C.2.3: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité (nouveau)

C.2.4: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM (nouveau)

**C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM****Résultats transversaux**

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2. Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

**C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement****Résultats transversaux**

C.4.1 Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

## ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ( <i>en dollars</i> )						
	Résultat stratégique 1 Cible 1 de l'ODD 2		Résultat stratégique 2 Cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 3 Cible 3 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5 Cible 9 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Domaine d'action privilegié	Intervention face à une crise	Causes profondes	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Causes profondes	
Transferts	2 671 907	35 372 976	5 870 254	2 841 715	1 798 000	48 554 853
Mise en œuvre	410 253	3 330 005	1 210 486	737 722	88 244	5 776 710
Coûts d'appui directs ajustés	199 956	2 504 997	458 077	232 313	123 481	3 518 824
<b>Total partiel</b>	<b>3 282 116</b>	<b>41 207 978</b>	<b>7 538 818</b>	<b>3 811 750</b>	<b>2 009 725</b>	<b>57 850 387</b>
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	213 338	2 678 519	490 023	247 764	130 632	3 760 275
<b>Total</b>	<b>3 495 454</b>	<b>43 886 497</b>	<b>8 028 841</b>	<b>4 059 514</b>	<b>2 140 357</b>	<b>61 610 662</b>

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme
PIB	produit intérieur brut
PSP	plan stratégique de pays
SUN	Mouvement pour le renforcement de la nutrition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance